

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

2018-2020

Département de  
Vaucluse





# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Edito du Président du Conseil départemental.....</b>   | <b>3</b>  |
| <b>Partie 1 : Diagnostic.....</b>   | <b>5</b>  |
| 1- Portrait du Vaucluse .....   | 6         |
| 2. Evolution des pratiques de lecture .....   | 10        |
| 3. Vie du Livre.....  | 15        |
| 4. Bilans et état des lieux : Quelle politique du livre et de la lecture engagée par le Département depuis 2003.....                  | 17        |
| <b>Annexes.....</b>   | <b>21</b> |
| <b>Partie 2 : Présentation des orientations et actions du SDL 2018 – 2020 .....</b>   | <b>29</b> |
| <b>Orientation 1 : Renforcer la structuration du territoire.....</b>  | <b>35</b> |
| 1.1- Renforcer et développer les relations avec les EPCI.....   | 36        |
| 1.2- Desservir le territoire plus équitablement .....   | 39        |
| 1.3- Fédérer autour du livre et de la lecture .....   | 42        |
| 1.4- Consolider le partenariat avec l'Etat.....   | 45        |
| <b>Orientation 2 : Sensibiliser aux enjeux du livre et de la lecture – Éducation, citoyenneté, insertion et cohésion sociale.....</b> | <b>49</b> |
| 2.1- Développer des habitudes de lecture avant l'école .....  | 50        |
| 2.2- Faire de la lecture un outil de réussite scolaire .....  | 52        |
| 2.3- Favoriser les temps intergénérationnels .....  | 54        |
| 2.4- Faciliter l'accès pour être moteur de cohésion sociale .....   | 57        |
| 2.5- Participer à la politique de lettrisme du Département .....  | 60        |
| 2.6- Intervenir auprès des publics en insertion .....   | 62        |
| <b>Orientation 3 : Transformer et adapter l'outil SLL – Desserte, réseau et ressources numériques.....</b>                            | <b>65</b> |
| 3.1- Développer et renforcer la transversalité interne.....   | 66        |
| 3.2- Réorganiser la desserte documentaire .....   | 68        |
| 3.3- Travailler à une meilleure visibilité du SLL .....   | 70        |
| 3.4- Être chef de file de l'offre de ressources numériques sur le département .....   | 73        |
| 3.5- Être force de proposition en termes de livres numériques.....  | 75        |
| <b>Lexique.....</b>   | <b>77</b> |



# Edito du Président du Conseil départemental

---

**Maurice CHABERT**  
Président du Conseil départemental

**La lecture publique, une compétence nécessaire**

Les lois de décentralisation ont attribué aux Départements la compétence de lecture publique. Riche d'un réseau dynamique de plus de 100 bibliothèques réparties sur le département, le Vaucluse s'engage sur de nouveaux enjeux de développement pour lesquels la lecture et le livre sont centraux :

En matière d'éducation, en participant de la réussite scolaire par la pratique de la lecture,

En matière de culture, par le développement et l'accompagnement des bibliothèques, a fortiori lorsqu'elles constituent parfois le seul équipement culturel des communes rurales,

En matière de formation « tout au long de la vie » et de citoyenneté, en favorisant l'accessibilité numérique au livre et à la lecture.

## **Les bibliothèques, premier réseau culturel de France**

91% des Français se sont rendus en bibliothèque au cours de leur vie, c'est ce qui ressort de la toute récente étude sur la fréquentation des bibliothèques : un taux en hausse, qui peut surprendre par rapport à la précédente étude menée en 2005. Pour autant, 9% n'ont jamais mis les pieds en bibliothèque soit environ ... 6 millions de personnes.

40% des Français ont fréquenté une bibliothèque municipale au moins une fois au cours des douze derniers mois. Mais les usages ont profondément évolué, et, aussi paradoxal que cela puisse paraître et en dépit de la place encore prépondérante de l'emprunt de livres, le taux d'inscrits en bibliothèque décroît au profit d'une fréquentation accrue des équipements pour d'autres pratiques que celles liées au livre et à la lecture. On observe donc que les

bibliothèques, loin d'être désertées, constituent le premier réseau culturel de France. Une modification en profondeur du rapport qu'entretiennent les Français avec l'institution bibliothèque est à l'œuvre ; cette dernière s'est adaptée de manière progressive mais constante à l'évolution des attentes et des besoins de son public. Elle s'affirme aujourd'hui comme un service de proximité, largement plébiscité, mais dont la diversification des activités et des services se doit d'être soutenue et accompagnée en faveur de la lecture.

## **Le rôle central du livre et de la lecture**

La lecture, au sens traditionnel du terme, est en perte de vitesse, du moins est-ce le constat que beaucoup font, qu'ils soient acteurs de l'éducation, du monde de la culture, ou acteurs de l'insertion.

Il est salubre d'affirmer que la lecture est l'affaire de tous et qu'elle n'est pas en effet du seul fait de l'action volontariste des politiques publiques en faveur du livre et du développement de la lecture publique.

L'objectif nouveau de ce Schéma de Développement de la Lecture est de resituer la pratique de la lecture à la croisée d'autres politiques publiques afin d'en faire un enjeu de citoyenneté mieux partagé, plus intégrateur, d'aller au-devant de populations en rupture avec la lecture alors même que sa maîtrise conditionne l'intégration sociale et l'accès à l'emploi. L'enjeu est important mais cette volonté participe d'une approche renouvelée des politiques publiques : plus transversale et devant répondre pour partie à l'urgence sociale constatée dans notre département.

## **Des orientations renouvelées**

C'est donc à partir d'un Diagnostic territorial embrassant de nombreuses composantes de la vie du livre en Vaucluse et associant de multiples acteurs que des orientations ont été élaborées, elles-mêmes déclinées en objectifs opérationnels puis en fiches actions. Une présentation synthétique de l'architecture de ce nouveau schéma offre une vue globale des orientations retenues pour les trois prochaines années :

- **Renforcer la structuration du territoire,**
- **Sensibiliser aux enjeux du livre et de la lecture en matière d'éducation, de citoyenneté, d'insertion et de cohésion sociale,**
- **Transformer et adapter l'offre de services à ces nouvelles orientations et utiliser les potentialités offertes par le développement du numérique.**

Telle est l'ambition de ce Schéma de Développement de la Lecture qui resitue la lecture au cœur des enjeux citoyens. C'est avec détermination et responsabilité que le Conseil départemental de Vaucluse s'y engage.

# Partie 1

## Diagnostic

---

## 1. Portrait du Vaucluse<sup>1</sup>

### 1.1 Géographie

Le Vaucluse est le plus petit département de PACA, plus de la moitié de son territoire est consacré à l'agriculture, soit le double de la moyenne régionale. La majorité de la population habite dans l'Ouest du département,. La partie Est est beaucoup moins densément peuplée, avec seulement moins de 30 habitants au km<sup>2</sup>. Sa localisation est stratégique, puisqu'une partie du territoire est située le long de la vallée du Rhône, un carrefour entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud et de l'Est.

### 1.2 Démographie

La population est jeune par rapport au reste de la région, mais vieillissante. L'âge moyen est de 41 ans, soit un an de moins qu'en PACA, et un an de plus qu'en France métropolitaine.

### 1.3 Pauvreté et fragilité sociale

L'attractivité du territoire est en net fléchissement, avec une croissance démographique divisée par deux entre 2006 et 2012 (+0,63% d'habitants par an entre 1999 et 2011 contre +0,1% depuis). En revanche, grâce au 2<sup>ème</sup> plus fort taux de naissance de la région, le solde naturel reste solide.

Le département de Vaucluse demeure le plus touché par la pauvreté avec un taux de 20,2 %, soit 3 points de plus que le taux régional et presque 6 points de plus que le taux national. Avignon, Carpentras et Cavaillon excèdent largement la moyenne départementale avec un taux supérieur à 28 %.

#### 6 Le taux de chômage du Vaucluse est supérieur à celui de Paca depuis 2005

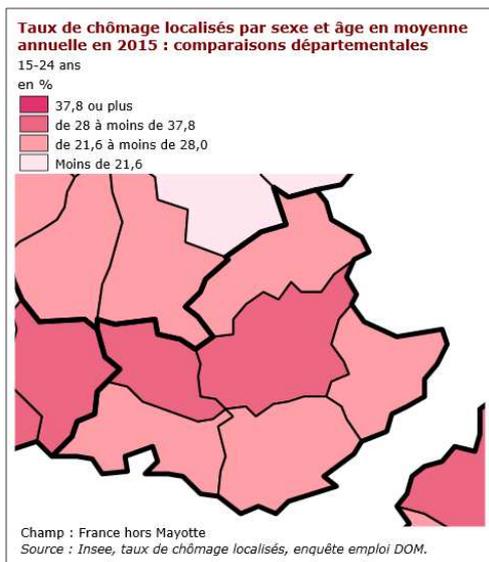
Évolution du chômage dans le Vaucluse depuis 1982



Source : Insee, Taux de chômage localisés de 1982 à 2013

Le chômage est supérieur à la tendance nationale, et les actifs vauclusiens, sont souvent peu qualifiés (15 % sont sans diplômes, soit 3 points de plus que dans le reste de la France) et 35% sont titulaires au plus d'un CAP ou BEP.

<sup>1</sup> Insee Analyse n°4, octobre 2014, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285571> [en ligne] (consulté le 20/01/2017)



L'insertion des jeunes y est particulièrement difficile, avec un des taux de chômage les plus élevés de la région.

De même, sur le territoire, quasiment la moitié des foyers fiscaux est non-imposable en 2010, soit 5 points de plus que la moyenne régionale, 63 % des ménages sont éligibles au locatif social, et 35% au locatif très social<sup>2</sup>.

Source : INSEE, taux de chômage localisés, enquête emploi DOM

## 1.4 Organisation territoriale

Le Vaucluse est composé de villes moyennes, sans métropole. La population est répartie en 9 bassins de vie, le plus important étant celui d'Avignon. L'aire urbaine<sup>3</sup> couvre près de la moitié de la superficie et regroupe les trois quarts de la population.

Concernant la production de ressources, le Vaucluse est un département fortement rural, avec une activité agricole dynamique mais fragilisée. Le tourisme représente 16.385 emplois directs et induits soit plus de 8,5% de l'emploi touristique régional devant les deux départements alpins.<sup>4</sup>

Depuis janvier 2017, le département est composé de 151 communes réparties dans 15 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre<sup>5</sup>.

Cette nouvelle répartition nous amène à penser autrement l'intervention du Service Livre et Lecture, bien qu'un seul EPCI, la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, ait choisi la compétence Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs communautaires<sup>6</sup>. Néanmoins, des bibliothèques ont développé des politiques de mise en réseau, indépendamment de la prise de compétence (CA Ventoux Comtat Venaissin, CC Vaison Ventoux, CC Enclave des Papes Pays de Grignan, CC Pays d'Apt Luberon). Nouvelles répartitions des compétences et fin de la gestion traditionnelle des

<sup>2</sup> Support du séminaire Enjeux prospectifs du 17 octobre 2016, diagnostic du PDH

<sup>3</sup> Ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constituée par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales dont moins de 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.

<sup>4</sup> Rapport 'les chiffres clés 2015 du tourisme en Vaucluse » de Vaucluse Tourisme

<sup>5</sup> Voir annexe 1, Carte des EPCI de Vaucluse au 1<sup>er</sup> janvier 2017

<sup>6</sup> Source : <http://www.luberonmontsdevaucluse.fr/communaute-de-communes/competences> (consulté le 01/03/2017)

communes, nouveau maillage territorial, nouveaux réseaux de bibliothèques, tout cela pousse à revoir les modes d'intervention pour répondre au mieux à cette organisation inédite.

### 1.5 Economie du livre en Vaucluse

Le Marché du livre est la première industrie culturelle française mais, avec un taux de rentabilité moyen de 0,6%, c'est le secteur le moins rentable du commerce de détail.

#### Edition

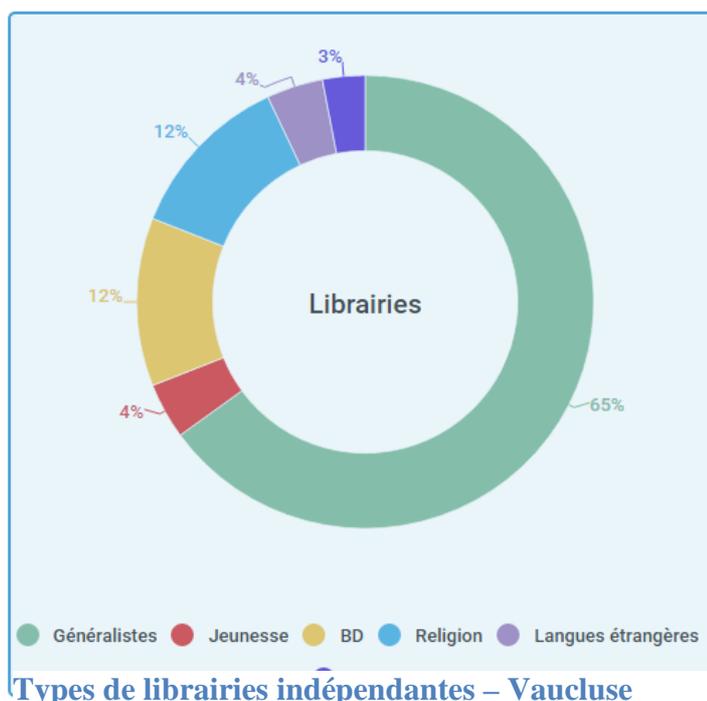
On trouve 20 éditeurs en Vaucluse, soit 12% des éditeurs de la région. Pour la plupart, il s'agit de « petits éditeurs » (moins de 50 titres au catalogue). A noter la présence des Éditions de l'Aube, à La Tour d'Aigues, dont l'un des auteurs phare est le prix Nobel Gao Xingjian.

#### Librairies

Si l'on distingue librairies indépendantes et librairies de grandes distributions, les grandes surfaces culturelles représentent 43.5% des achats contre 18.5% pour les librairies (19% pour Internet).

Le Vaucluse compte 26 librairies indépendantes mais ce nombre diminue depuis 2011. Par contre, les librairies spécialisées se développent (Jeunesse, BD etc.).

On note une répartition inégale des librairies sur le territoire.



Source : Agence Régionale du Livre

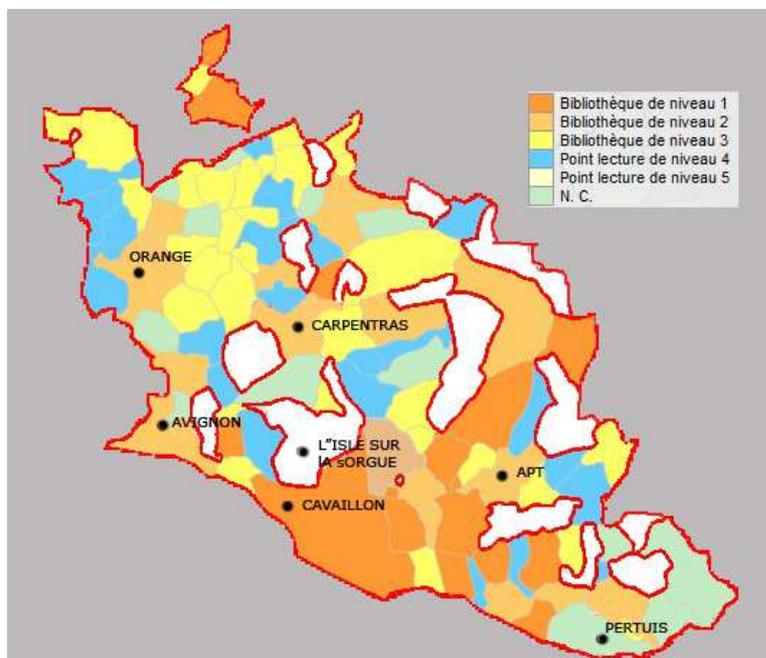
### 1.6. Bibliothèques en Vaucluse

Le département compte 119 lieux de lecture<sup>7</sup>, ces lieux sont classés différemment suivant une typologie établie par l'Association des Directeurs des Bibliothèques Départementales de Prêt (ADBPD) et adoptée par l'Observatoire de la Lecture Publique (OLP). On distingue globalement 5 niveaux (Annexe 2).

<sup>7</sup> Données de l'Observatoire de la Lecture Publique, 2015 <http://olp.culture.fr/>

Le maillage territorial des bibliothèques est assez dense en Vaucluse et dessert le département de façon relativement équitable, excepté les secteurs de plateaux (Sault) et de montagnes (Luberon et Monts de Vaucluse).

### Carte des bibliothèques suivant la typologie de l'ADBDP<sup>8</sup>



Cette carte confirme, en 2015, l'absence de bibliothèques de niveau 1 dans les grandes agglomérations, hormis Cavaillon. Les secteurs d'Orange, du Nord d'Apt et de Carpentras sont particulièrement mal desservis en termes d'accès à des bibliothèques de niveaux 1 ou 2, bien que cela puisse évoluer avec la prochaine ouverture d'équipements normatifs à Carpentras et Pertuis.

Sur les 102 bibliothèques du réseau du SLL, on peut noter :

- **La diversification de l'offre** (secteurs musique, vidéo, multimédia et ressources numériques) : 34 % ont un secteur musique (7 points de plus qu'en 2014, la politique menée depuis plusieurs années ayant consisté à supprimer des prêts directs au profit de l'ouverture de dépôts musique au sein des bibliothèques), 23% un secteur cinéma.
- **Un relatif dynamisme** eu égard au taux d'emprunteurs actifs. Mais si ce dynamisme masque l'hétérogénéité des niveaux de développement, il témoigne aussi de l'importance de la proximité et du rôle de la bibliothèque comme lieu de rassemblement de la population autour d'activités diverses. La bibliothèque est en effet souvent le seul équipement à caractère « socio-culturel » et à ses fonctions traditionnelles vient s'ajouter

<sup>8</sup> Données de l'Observatoire de la Lecture Publique, 2015 <http://olp.culture.fr/> [en ligne] (consulté le 01/03/2017)

depuis peu une volonté de mutualiser les services offerts à la population. Parmi les 81 qui ont rempli leur rapport annuel, 51% ont un taux d'emprunteurs actifs supérieur à la moyenne nationale (14%). Sur ces 42 structures, 20 desservent plus de 20% de la population de leur commune.

- **Une modernisation du réseau** : plus de 70% des bibliothèques sont informatisées (avec un catalogue accessible en ligne pour 63% d'entre elles) et proposent des sites internet. En outre, 37% des bibliothèques font bénéficier leurs adhérents de l'offre « Vivre Connectés » proposée par le SLL depuis 2014.

**Constat et pistes de réflexion** : Malgré un contexte social et économique difficile, le Vaucluse dispose d'un maillage territorial de bibliothèques relativement dense,. On note cependant un très faible taux de bibliothèques de niveau 1 dans les grandes agglomérations, et une répartition inégale des librairies sur le territoire.

## 2. Evolution des pratiques de lecture

### 2.1 Sociologie du lectorat

D'après l'étude menée par le CNL et IPSOS en mars 2015 concernant les Français et la lecture, 85% des français se considèrent comme lecteurs de livres et 21% déclarent lire beaucoup.

Parmi les lecteurs de « livres », 89% privilégient le format papier et 19% le format numérique, ce qui suppose des usages mixtes et complémentaires.

On notera en outre le poids de la recommandation : 72% se font prêter ou offrir des livres. A cet égard, les discussions ou échanges avec les proches restent un des principaux leviers de lecture.

#### **Le poids de l'entourage**

Il semble important de rappeler que l'absence de livres dans le foyer pendant l'enfance a un fort impact sur le taux de non lecteurs. Et inversement, l'importance accordée à la lecture dans la famille pendant l'enfance a un impact particulièrement fort sur le taux de grands lecteurs.

#### **Les adolescents. Décrochage ou catégorie à part ?**

On note qu'une forme de rupture avec la pratique de la lecture s'opère vers l'âge de 12-13 ans, même chez des enfants lecteurs ; cette désaffection interroge et fait débat. Entre enfance et âge adulte, garçons et filles se cherchent au travers d'activités à forte valeur

symbolique ; musique, numérique, et sociabilité avec leurs pairs prennent le pas sur la lecture, activité plus personnelle et à maints égards connotée.

33, 5% des enfants disent lire un livre tous les jours à 11 ans, 6 ans plus tard, ils ne sont plus que 9%.

Même si les 15-24 ans lisent moins régulièrement que leurs aînés, ils sont autant lecteurs qu'eux en nombre de livres lus. Cette régularité de lecture est en baisse également chez les plus jeunes, notamment par manque de temps et multiplication d'autres loisirs. Il convient cependant de faire remarquer que la baisse de forts et moyens lecteurs est antérieure à Internet.

La lecture de magazines résiste un petit mieux que la lecture de livres et certains secteurs éditoriaux restent encore très actifs : le manga, la BD, la fantasy etc. On notera en outre le développement spectaculaire des blogs et réseaux sociaux qui permettent de constituer des communautés de lecteurs partageant les mêmes centres d'intérêt et témoignent de la vitalité de ces sociabilités d'un nouveau genre. Elles rendent compte en tout cas du rapport à la lecture d'adolescents qui se passionnent pour des formes de littérature en rupture avec la littérature traditionnelle et les « classiques ».

## 2.2 Les différents points d'accès au livre

### **Bibliothèques et librairies : quelles habitudes ?**

Dans les pratiques d'obtention du livre, l'achat reste l'acte privilégié : 86% achètent leurs livres, 29% les empruntent en bibliothèque

Les acheteurs de livres expliquent pour certains la non fréquentation des librairies par le fait qu'il n'y en ait pas près de chez eux (50% des réponses). A noter qu'il y a également méconnaissance du marché de livre puisque 37% des répondants pensent que le prix du livre est plus élevé en librairie qu'ailleurs, alors que depuis 1981 et la loi sur le prix unique du livre, le prix est le même partout, à + ou - 5% près.

71% des lecteurs ne fréquentent pas les bibliothèques, la raison souvent formulée étant de préférer lire des livres qui leur appartiennent mais ils évoquent également : la durée limitée de prêt, la crainte d'oublier la date de retour ou de perdre les livres empruntés.

En France, les bibliothèques enregistrent en moyenne un taux d'emprunteurs actifs de 14%. Ce chiffre est plus bas, de manière sensible, au niveau départemental (12%), sauf dans le réseau du SLL. Cf. 1.6

On observe le maintien de la place prépondérante du livre en bibliothèque. Le prêt du livre représente en effet 75% de l'ensemble des prêts, tous supports confondus. On estime à 3 livres le nombre de prêt par français et par an. Pour les bibliothèques du réseau du SLL, ce ratio est de 4,91.

## 2.3 Livre numérique

Les éléments les plus récents dont nous disposons sont le 6<sup>ème</sup> Baromètre sur les usages du livre numérique<sup>9</sup>.

On y note que :

1. Le nombre de lecteurs de livres numériques est en légère augmentation.
2. Le lecteur de livres numériques est un lecteur assidu.
3. La librairie reste l'un des principaux canaux de distribution de livres numériques.
4. Le taux d'équipement (smartphone, liseuse, ordinateur hybride ou portable, tablette) des lecteurs de livres numériques demeure stable.
5. Les habitudes de lecture sont inchangées : un peu moins d'1/3 des lecteurs de livres numériques ont eu recours une ou plusieurs fois à la lecture légale en streaming d'un livre numérique.

### **Du côté des lecteurs**

74% des français n'envisagent pas du tout d'avoir recours à un livre numérique. Cette pratique reste encore marginale, et s'ils avaient à choisir, 90% des lecteurs privilégieraient le format papier.<sup>10</sup> On constate également que le lecteur de livre numérique est un gros lecteur de livre papier ; il n'y a donc pas rupture des usages mais plutôt multiplication et diversification des supports.

### **Quelle offre éditoriale ?**

L'offre éditoriale, bien que croissante, reste faible par rapport à l'offre de livres papier. Pour l'instant, les éditeurs semblent à tout le moins prudents, et il n'y pas à proprement parler de changement de paradigme comme on l'annonçait encore il y a quelques années. Aux Etats Unis, les ventes de livres numériques sont aujourd'hui en recul.

31% des éditeurs en 2016 ne sont pas passés au numérique<sup>11</sup> et 56% d'entre eux ne pensent pas proposer de catalogue d'e-books avant 2020. On constate donc que le « décollage » des usages du livre numérique n'a pas eu lieu.

Il y a en outre lieu de distinguer les éditeurs qui offrent conjointement un titre en version papier et/ou en version numérique (livre homothétique) des éditeurs *pure players*<sup>12</sup> qui se

---

<sup>9</sup> Publié conjointement par la Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit (S.O.F.I.A.), le Syndicat National de l'Édition (S.N.E.) et la Société des Gens De Lettres (S.G.D.L.). Leur dernière enquête a été menée en 2016 auprès d'un échantillon de 2006 personnes (enquête téléphonique) représentatif de la population française, âgé de 15 ans et plus et d'un second échantillon de 502 utilisateurs de livres numériques <http://www.sne.fr/enjeux/barometre-sur-les-usages-du-livre-numerique/> (consulté le 01/03/2017) [en ligne]

<sup>10</sup> Chiffres issus du rapport *Livre et numérique, enjeux - innovations*, Agence Régionale du Livre PACA, 2016

<sup>11</sup> *Les chiffres clé du livre et de l'édition*. Livre Paris. Forum professionnel du 17 mars 2016

consacrent à l'édition numérique de contenus multimédias, sans équivalent papier. On parle alors de livres augmentés. Ils sont encore peu développés mais le sont surtout dans l'édition jeunesse et la bande dessinée.

### **Et les bibliothèques ?**

A ce jour, 2000 bibliothèques, dont 11 BDP, prêtent du livre numérique grâce à PNB (Prêt Numérique en Bibliothèque), mis en place depuis 2014 afin de permettre d'acquérir et de prêter aux usagers des livres numériques.

L'Association des Bibliothécaires de France (A.B.F.) juge l'offre éditoriale encore faible, ne représentant que 18,5% de l'offre totale des éditeurs proposés au grand public. Elle encourage en outre le respect des 12 recommandations pour une diffusion du livre numérique par les bibliothèques publiques, document interprofessionnel cosigné par l'ABF en décembre 2014.<sup>13</sup> PNB fait donc débat dans la profession. Un premier bilan met en évidence la complexité du dispositif, des difficultés liées à l'hétérogénéité des licences, des DRM<sup>14</sup> « problématiques » et des coûts très importants (adaptation de l'infrastructure informatique ou mise en œuvre d'une plateforme de prêt numérique dédiée, formation du personnel, acquisition de titres, éventuellement abonnement à une source de récupération de notices) etc. A noter que lorsqu'une bibliothèque constitue un fonds de livres numériques, elle achète en fait un droit d'utilisation, limité dans le temps. Le principe même de constitution des collections est donc modifié et suppose une gestion complémentaire du support physique papier et du support numérique.

En Vaucluse, la librairie le Léopard amoureux à Cavaillon est à ce jour la seule à proposer une offre de livres numériques.

---

<sup>12</sup> Le terme *pure player* désigne en réalité toute société dont l'activité d'édition et de distribution s'est exclusivement développée en numérique. <http://www.lettresnumeriques.be/2012/05/10/quest-ce-quun-editeur-pure-player/> [en ligne] (consulté le 24/02/2017)

<sup>13</sup> *Recommandations pour une diffusion du livre numérique par les bibliothèques publiques* [en ligne]

<http://bit.ly/2lQ7aO> (consulté le 06/03/2017)

<sup>14</sup> Digital Rights Management

## 2.4 Numérique et bibliothèques

### Débit Internet

La question de l'accès constitue un frein au développement des usages numériques ; la couverture du département en réseau Très Haut Débit devrait permettre le développement de l'accès et par conséquent des usages et des services du numérique.

### Ressources numériques

Depuis plusieurs années, les bibliothèques développent une offre de ressources numériques : dans le domaine du livre pour certaines d'entre elles mais également dans d'autres domaines tels le cinéma, la presse, la musique etc.

Le Département, via la BDP devenue SLL, a mis en place depuis octobre 2014 une offre de ressources numériques à destination des usagers de bibliothèques volontaires partenaires de son réseau. C'est l'offre que l'on retrouve sur le site Portail du service sous l'appellation « Vivre connectés »<sup>15</sup>. Il s'agit d'une offre en matière de cinéma, d'autoformation, de presse et de musique, ainsi qu'un espace enfant sécurisé (cinéma, musique, histoires, savoirs, jeux).

A ce jour, 38 bibliothèques du réseau du SLL bénéficient de cette offre représentant plus de 3 000 usagers. Un effort spécifique a été fait en matière de médiation, élément clé de la réussite du projet. Un « Parcours numérique » de 4 jours, sorte de formation de base au numérique, a été proposé aux bibliothèques partenaires, ainsi que l'usage d'une charte graphique spécifique et de documents de communication : affiches, signets.

On notera que le Département de Vaucluse a été le 1<sup>er</sup> de la région PACA à avoir mis en place une offre de ce type.

**Constat et pistes de réflexion** : Quel que soit le mode d'accès au livre, achat en librairie ou prêt en bibliothèque, il semble aujourd'hui essentiel d'accentuer l'effort de médiation pour répondre à des nouveaux comportements, notamment auprès des adolescents. Si la rupture avec le livre papier n'a pas eu lieu, d'autres besoins apparaissent impliquant un questionnement sur l'offre numérique accessible en bibliothèque et en librairie.

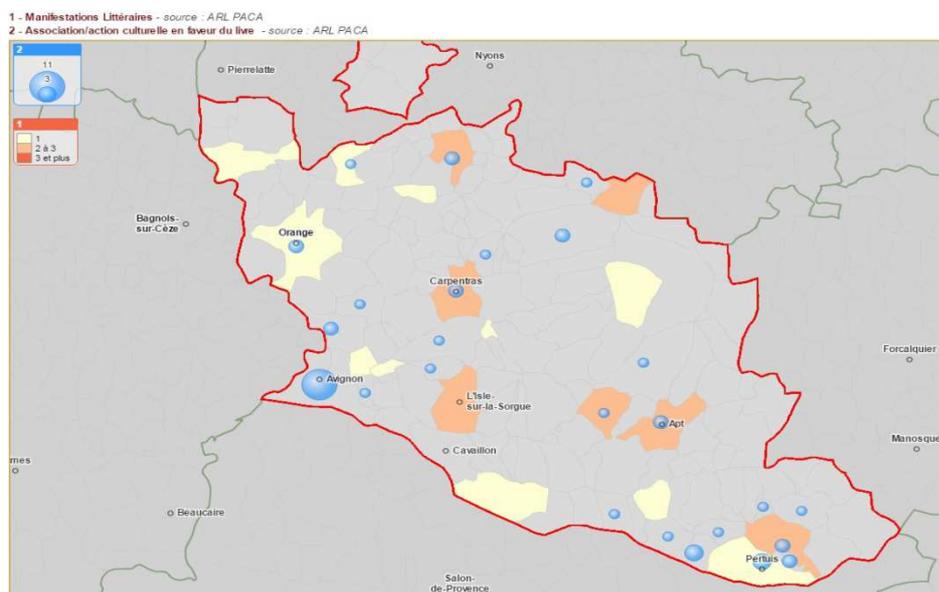
---

<sup>15</sup> <https://vaucluse.mediatheques.fr/>

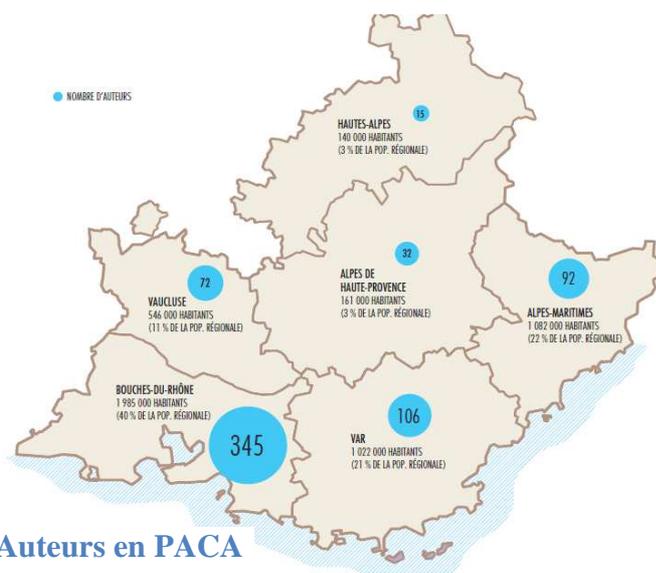
### 3. Vie du Livre

#### 3.1 Calendrier des manifestations littéraires

On dénombre une vingtaine de manifestations littéraires en Vaucluse, majoritairement à l'initiative d'associations ou de collectivités, et dont certaines s'inscrivent dans un programme national, tel que le Printemps des Poètes (Annexe 3). Certaines structures déclinent une programmation à l'année (Les Nouvelles Hybrides, Le goût de lire en Pays d'Apt, Bonheurs de lecture, COVE avec Mots et merveilles, Grains de Lire etc.). La présence de manifestations littéraires est fortement liée à la présence d'acteurs de terrain, d'où là encore un maillage inégal du territoire.



#### 3.2 Auteurs



En Vaucluse, le nombre d'auteurs est proportionnel au nombre d'habitants, ce qui n'est pas le cas dans d'autres départements de la région.

#### Auteurs en PACA

Source : Agence Régionale du Livre

### 3.3 SLL et partenariats

Depuis l'origine, le SLL, ex BDP, développe des actions transversales (Annexe 4) autour du livre et de la lecture, soit en lien avec des services ou directions du Département, soit avec des acteurs du territoire. On retiendra de ces actions deux axes récurrents.

#### → **Publics cibles**

##### ✦ Petite enfance

Sensibiliser au Livre et à la Lecture des personnels concernés : formation des ASMAT (assistantes maternelles), organisation de la Journée Petite Enfance, partenariat avec les RAM (Relais d'Assistantes Maternelles), travail avec la crèche du Département.

##### ✦ Enfants accueillis en CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement)

Favoriser le développement d'actions Livre et Lecture en CLSH et le partenariat avec les bibliothèques du territoire : formation « Lecture écriture » avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

##### ✦ 10-13 ans

Redonner le goût de la lecture à une tranche d'âge en rupture grâce à une approche moins scolaire, plus ludique et plus transversale de la littérature : Prix des Incorruptibles, Prix Départemental de Lecture à Voix Haute « Ecoutez-moi, je lis », Poète qui es-tu ?

##### ✦ Intergénérationnel

Développer autour de la Lecture des liens intergénérationnels : Lire et Faire lire (formation des bénévoles à la littérature jeunesse et à la lecture à voix haute).

##### ✦ Publics empêchés

Développer une offre de lecture en milieu carcéral : désherbage (tri dans les collections) de la prison Sainte Anne avant déménagement, installation des bibliothèques au Centre Pénitentiaire du Pontet, suivi des collections et formation des auxiliaires détenus, en lien avec le SPIP (Service de Probation et d'Insertion Pénitentiaire).

#### → **Théâtre**

Sensibiliser le lectorat à l'écriture théâtrale contemporaine : projet « Lire, Entendre, Jouer du Théâtre contemporain », constitution de fonds spécifiques pour les bibliothèques (Sérignan du Comtat et Cucuron), partenariats avec le CCCV (Centre Culturel Cucuron Vaugines), la Chartreuse de Villeneuve Lez Avignon, la Maison Jean Vilar, le TRAC (Beaumes-de-Venise), l'Ecole du Spectateur (Partir en Livre, Festival Off), etc.

Actuellement, de nouvelles actions émergent, d'autres se renforcent, pour accompagner la dimension sociale des bibliothèques et la diversification de leurs services, des publics, et des usages (ex : projet FALC : Facile à Lire et à Comprendre).

Constat et pistes de réflexion : Les manifestations littéraires sont inégalement réparties sur le territoire, faute d'acteurs de terrain dans certaines zones du département très rurales et/ou peu peuplées. Afin d'accompagner ces acteurs, le SLL, ex BDP, s'implique soit par une aide logistique (expositions, prêts d'ouvrages,...) soit dans le cadre de partenariats. Ce positionnement est à renforcer.

#### **4. Bilans et état des lieux : quelle politique du livre et de la lecture engagée par le Département depuis 2003 ?**

De 2003 à aujourd'hui, divers documents ont jalonné la mise en place d'une politique départementale du livre et de la lecture. Vous trouverez une analyse détaillée de ces dispositifs en complément d'information à ce document. En voici néanmoins une rapide analyse permettant de mettre en évidence des axes récurrents.

##### **4.1. Plan Départemental de Développement de la Lecture publique (PDDL) - 2003**

Il a constitué un des volets du Schéma de développement culturel et marqué une première étape importante d'appropriation par le Département d'une politique du livre et de la lecture.

Ses principaux axes d'orientation :

- Renforcer et structurer la carte de l'offre de bibliothèques sur le territoire,
- Former et professionnaliser les acteurs de terrain, majoritairement bénévoles,
- Moderniser l'offre de lecture.

Il a proposé un nouveau cadre de conventionnement aux communes permettant de fixer des seuils et des objectifs à atteindre en fonction du nombre d'habitants des communes desservies (Annexe 5).

Enfin, il s'est accompagné d'un nouveau dispositif d'aide aux communes afin d'accompagner ces dernières dans leurs efforts pour « mettre à niveau » leur bibliothèque.

Constat et pistes de réflexion : Le cadre de référence proposé garde aujourd'hui encore toute sa pertinence. En se basant sur 4 critères clés (surface, personnel, amplitude des horaires d'ouverture, budget d'acquisition), il a permis d'établir une typologie des bibliothèques et de définir un cadre d'évolution. Le réseau du désormais Service Livre et Lecture a changé de visage et nombre de bibliothèques « normatives » ont vu le jour après 2003.

## 4.2. Rapport d'Inspection de 2007

Trois ans après l'adoption et la mise en œuvre du PDDL, l'Inspection Générale des Bibliothèques (IGB) s'est attachée à évaluer l'impact de ce Plan afin de proposer un éventuel infléchissement du dispositif au vu des résultats obtenus.

C'est dans les petites communes que le mouvement amorcé a été le plus visible. Néanmoins, l'IGB a pointé un déficit jugé « problématique » dans les communes entre 5 000 et 10 000 habitants et noté également des difficultés en matière de locaux, aussi bien à la centrale qu'à l'annexe ; elle préconisait en la matière une extension voire une mutualisation avec d'autres services du Département.

Enfin, de nombreuses préconisations ont été faites et mises en œuvre, notamment relatives à l'organisation du travail « technique » : récupération de notices, développement du numérique, allègement du poids des tournées, développement de services à distance.

**Constat et pistes de réflexion** : le rapport de l'IGB a permis de conforter le rôle primordial de la BDP en matière d'aménagement du territoire comme en matière de formation et de réduction de la fracture numérique. Cependant, en dépit des efforts consentis, l'Inspection notait la persistance de l'absence de relais sur le territoire dans les communes entre 5 000 et 10 000 habitants.

## 4.3. Bilan du schéma de développement culturel 2011-2014

A l'occasion du Bilan du Schéma de développement culturel, des progrès furent notés :

- Amélioration du « maillage » du territoire,
- Installation de dynamiques de réseau,
- Implication des communes et des intercommunalités.

Néanmoins, avec le développement des EPCI, la dimension territoriale, devenue essentielle, rendait indispensable la nécessité d'avoir une vision globale du territoire, transcendant le domaine d'intervention « historique » entre communes de plus ou moins 10 000 habitants.

Etaient également préconisés :

- Un renforcement du rôle de la BDP en matière de formation des acteurs de terrain, dépassant le cadre des seules bibliothèques,
- Une diversification des modalités de desserte,
- Un rôle pilote en matière de numérique

- Un rôle accru en matière d'animation culturelle reposant sur le fait que la bibliothèque est dans une commune le premier équipement culturel.

Constat et pistes d'évolution : L'évolution des missions des BDP, le développement des EPCI mettent en évidence la nécessité de se lancer dans un nouveau Schéma de développement de la lecture à même de prendre acte des évolutions en cours.

#### 4.4. Recensement des zones blanches - 2015 –

A la demande de l'IGB, relayée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), un état des lieux recensant les « zones blanches » du territoire en matière de bibliothèques fut établi et permit de prendre la mesure des disparités.

Constat et pistes de réflexion : Des zones blanches persistent qui justifient la nécessité de continuer à accompagner la couverture et la structuration du territoire.

#### 4.5. Le Contrat Territoire Lecture (CTL) - 2016 –

En 2016, le Département de Vaucluse a signé avec l'Etat un CTL, dispositif permettant d'accompagner les collectivités sur 3 années consécutives, à raison de 20 000 € / an. Sur la base d'un diagnostic préalable, 4 axes ont été retenus :

- Poursuite de la structuration et du maillage du territoire,
- Soutien au développement d'une politique de réseau,
- Développement de services au public innovants,
- Soutien à des actions ciblées en direction de publics tels la petite enfance.

Constat et pistes de réflexion : le Département s'est engagé dans un partenariat avec l'Etat considérant que ce CTL offrait une opportunité nouvelle pour donner visibilité et cohérence à sa politique du livre et de la lecture sur l'ensemble du territoire.

## CONCLUSION

Le livre demeure facteur d'émancipation et de citoyenneté. Aider les acteurs que sont les libraires, les éditeurs, les acteurs associatifs sur le territoire participe au même titre que le développement des bibliothèques à la définition d'une politique départementale du livre et de la lecture. Cette dernière devrait apporter des réponses nouvelles à la question fondamentale des politiques publiques mises en œuvre en matière d'accès au livre et à la lecture dans tout ou partie des actions portées par le Conseil départemental, qu'il s'agisse d'éducation, d'insertion, d'inclusion sociale et de citoyenneté. Tel est aujourd'hui l'enjeu de la réécriture d'un Plan Départemental de Développement de la Lecture.

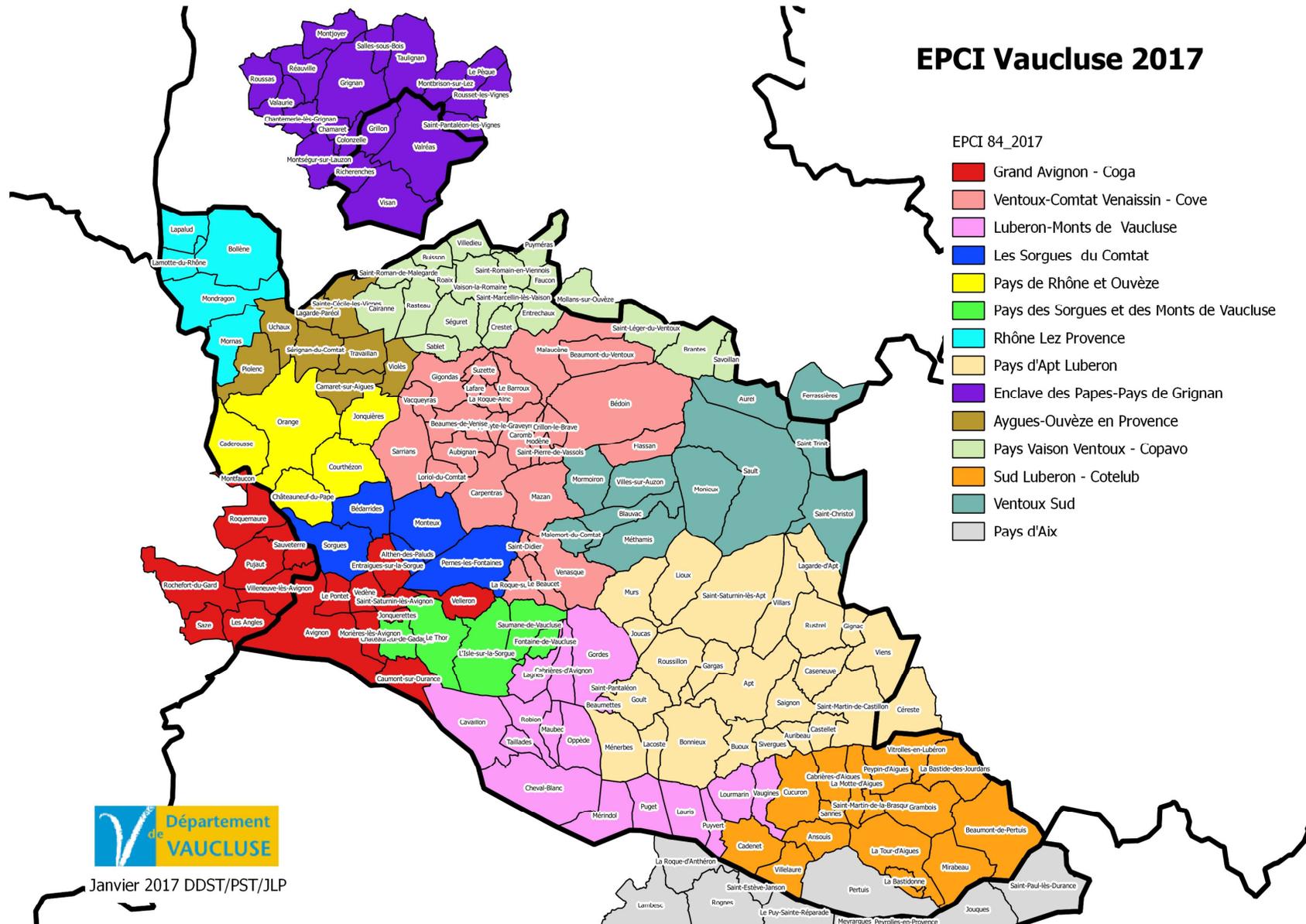
On retiendra de ce bilan qu'en dépit du développement de nombre de bibliothèques, la problématique pointée en 2003 perdure sur les difficultés des bourgs centres à faire vivre et fonctionner une bibliothèque à même de servir de points d'ancrage à une politique de réseau. Cette absence de points d'appui persiste et complexifie les relations avec les EPCI, partenaires aujourd'hui incontournables et espérés.

Les bibliothèques sont un maillon essentiel, dès lors qu'il s'agit d'accès à l'éducation, à la formation, à la culture, aux nouvelles technologies etc. Dans les petites communes, les bibliothèques sont souvent le seul équipement à la fois culturel et créateur de lien social. Elles ont un rôle à jouer dans la mise à disposition de services et de fonds à même d'accompagner les publics éloignés ou en grande difficulté sociale. Elles répondent en ce sens parfaitement aux problématiques rencontrées par le département et sont ainsi des éléments indispensables dans la mise en place des politiques de lutte contre la pauvreté et le chômage en faveur du renforcement du lien social.

# Annexes

---

# Annexe 1 – carte EPCI de Vaucluse au 1<sup>er</sup> janvier 2017



## Annexe 2 – Typologie des bibliothèques (ADBBDP)

### *Rappel de la Typologie et des normes de classement des bibliothèques du SLL et de l'ADBBDP :*

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Bibliothèque de niveau 1 :</b> bibliothèque ou médiathèque aux normes de l'Etat</p>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Total Surface supérieur ou égal à 0,07 m<sup>2</sup> par habitant avec un minimum de 100 m<sup>2</sup></li> <li>▪ Total Heures d'ouverture hebdomadaire supérieur ou égal à 12 heures</li> <li>▪ Total Budget annuel d'achat de documents, supérieur ou égal à 2 € par habitant</li> <li>▪ Personnel : - au moins 1 agent de catégorie B de la filière culturelle à partir de 5000 habitants             <ul style="list-style-type: none"> <li>- au moins 1 salarié qualifié (DUT, DEUST, ABF, formation BDP, BEATEP) à mi-temps de 2000 à 4999 habitants</li> <li>- au moins 1 salarié qualifié (DUT, DEUST, ABF, formation BDP, BEATEP) à tiers-temps au-dessous de 2000 habitants</li> </ul> </li> </ul> |
| <p><b>Bibliothèque de niveau 2 :</b><br/>bibliothèque ou médiathèque non conforme aux normes de l'Etat</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Total Surface supérieur ou égal à 0,04 m<sup>2</sup> par habitant avec un minimum de 50 m<sup>2</sup></li> <li>▪ Total Heures d'ouverture hebdomadaire supérieur ou égal à 8 heures</li> <li>▪ Total Budget annuel d'achat de documents, supérieur ou égal à 1 € par habitant</li> <li>▪ Personnel : - au moins 1 salarié qualifié (DUT, DEUST, ABF, formation BDP, BEATEP) à partir de 5000 habitants             <ul style="list-style-type: none"> <li>- au moins 1 salarié qualifié à mi-temps de 2000 à 4999 habitants</li> <li>- au moins 1 salarié qualifié (DUT, DEUST, ABF, formation BDP, BEATEP) à tiers-temps au-dessous de 2000 habitants</li> </ul> </li> </ul>                                |
| <p><b>Bibliothèque de niveau 3 :</b> bibliothèque-relais</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Total surface au moins égal à 25 m<sup>2</sup></li> <li>▪ Heures d'ouverture hebdomadaire supérieure ou égale à 4 heures</li> <li>▪ Total budget annuel d'achat de documents, supérieur ou égal à 0,5 € par habitant</li> <li>▪ Personnel : au moins 1 bénévole qualifié (ABF ou formation de base BDP)</li> </ul>   |
| <p><b>Bibliothèque de niveau 4 :</b> point-lecture</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés</li> </ul>   |
| <p><b>Bibliothèque de niveau 5 :</b> Dépôts tous publics</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Moins de deux critères du niveau 3 sont respectés</li> </ul>   |

## Annexe 3 – Calendrier des manifestations littéraires

|                           | JANV.   | FEV.  | MARS  | AVRIL   | MAI   | JUIN   |
|---------------------------|---|---|---|---|---|--|
|                           |   | /Journée de la BD (St Saturnin les Avignon)<br><br>/Convention de littérature policière (Sorgues) | /Salon du livre jeunesse (Isle s/ Sorgue)                                   | /les beaux jours de la Petite Edition (Cadenet)<br>/Traces de Poètes (Isle s/ Sorgue) | /Les cris poétiques (Apt)<br>/Tournées nomades (1an/2 : Vaucluse) en alternance avec le salon du livre d'Apt<br><br>/Journée du manga (Caumont)<br><br>/Salon livres anciens et occasion (Pernes) | /Lire entre les Vignes (Ste Cécile)<br>/Livrez-vous ! (St Didier) /L'autre des livres (Orange) |
| Manifestations Nationales | Nuit de la lecture  |   | /Printemps des Poètes /Semaine de la langue française et de la francophonie |   |   |  |
|                           | JUIL.   | AOUT  | SEPT.   | OCT.  | NOV.  | DEC.   |
|                           | /Lacoste Cultures et Traditions / /Journées du livre (Sablet) | /Poésie nomade en Lubéron   | /le livre en fête (Roussillon)<br><br>/Bistro BD (Carpentras)               | /Les cris poétiques (Apt)<br>/Rencontres méditerranéennes Albert Camus (Lourmarin)    | /Salon du livre et de la littérature jeunesse (Roussillon) / Ruades du dessin d'humour (Cheval-Blanc)<br><br>/Salon livres anciens et occasion (Pernes)<br><br>/Bourse BD (Pernes)                |  |
| Manifestations nationales | Partir en livre   |   |   | Fête de la science  |   |  |

## Annexe 4 – PARTENARIATS du Service Livre et Lecture

### \*actions transversales (avec d'autres services du Département) :

Deux services ont été principalement partenaires du S.L.L. pour des actions transversales :

- la *Direction des collèges* :

.*prix des Incorruptibles* (prix littéraire jeunesse) de 2003 à 2005 : achats de lots de livres (primaire et secondaire) et organisation d'une finale départementale (seulement pour les collèges)

.*Prix départemental de Lecture à voix haute « Ecoutez-moi, je lis »* de 2005 à 2013 (concernait CM2, 6<sup>èmes</sup> et 5èmes) : choix d'une thématique, paiement d'heures de formation à la Lecture à voix haute, organisation de pré-sélections, puis de journées finales (avec livres en cadeaux, paiement d'une partie des frais de déplacement et d'intervenants lors de ces journées)

. « *Poète, qui es-tu ?* », parcours de découverte de la poésie contemporaine depuis 2014 : mise en place de trinômes par commune (école / collège / bibliothèque) avec organisation d'une journée de formation, prêt de valises thématiques, interventions de poètes et journée finale de restitution.

- le *Service Enfance Famille* :

.*Journée Petite enfance* depuis 2003 : à l'attention des professionnels de la Petite enfance (assistantes maternelles, assistantes familiales, personnels de crèches, de halte-garderies, responsables de R.A.M...), des travailleurs sociaux, bibliothécaires, lecteurs de Lire et faire lire et toute personne intéressée – intervention de spécialistes sur une thématique différente chaque année

.formation des assistantes maternelles avant 2007 (soit, avant la mise en application des décrets, car formation assurée ensuite par le GRETA)

- *autres services du Département* :

.*Archives départementales* = membre du comité d'élaboration de l'exposition « Petit d'homme » à l'occasion des 20 ans de la crèche du département en 2009

.*C.M.S. Avignon Grand ouest et C.M.S. Pertuis* = projets lecture

.*Crèche du département* = emprunt de documents depuis 1999 ; membre du Comité de lecture jeunesse de la B.D.P. ; membre du comité d'élaboration de l'exposition « Petit d'homme »

.*Direction de la Culture* = valise thématique de livres pour accompagner les accueils scolaires lors de l'exposition estivale, depuis 2013

.*Direction des Sports* (service des associations) = suivi du partenariat avec la Ligue de l'enseignement pour le dispositif Lire et faire lire

. Formations internet proposées aux bibliothécaires du réseau, dans le cadre des points e-cgvaucluse

### \*partenariats :

.*Agence Régionale du Livre PACA* : organisation de réunions, de journées thématiques

.*Atelier des Grames à Gigondas* = formations (2005 et 2010) ; exposition de livres d'artistes en 2010

.*Bibliothèque Universitaire d'Avignon* : emprunt ponctuel de bandes dessinées et d'expositions lors de la création de leur section B.D.

.*Caisse d'Allocations Familiales* = formation des responsables de R.A.M. et réunions de coordination

.*Centre Culturel Cucuron-Vaugines* = action « Lire, entendre, jouer le théâtre contemporain » de 2000 à 2004 ; constitution de fonds de théâtre dans les bibliothèques du réseau et particulièrement à Sérignan-du-Comtat et Cucuron à partir de 1998 ; présentation d'ouvrages de théâtre lors des comités de lecture de la B.D.P.

.*CDDP – Canopé* = participation au Prix des incorruptibles, au prix de Lecture à Voix Haute et au parcours de poésie « Poète, qui es-tu ? »

.*Centre européen de poésie d'Avignon* : formation et présentation d'ouvrages

.*Centre pénitentiaire du Pontet, en lien avec le SPIP* : prêts et dons de livres, aide au désherbage, aide aux acquisitions, aide à l'informatisation, formation de personnels

.*Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon* = action « Lire, entendre, jouer le théâtre contemporain de 2000 à 2004 / itinéraire d'auteurs (lectures de théâtre contemporain en bibliothèques) de 1998 à 2010 / formation sur « les mutations de l'écrit » en 2009

.*collectif « Le P'tit lecteur du Val de Durance »* = formation, festival, actions Petite Enfance

.*commission Petite Enfance* = établissement d'une bibliographie et d'une discographie de référence Petite Enfance en 2006 et 2007

.*Eclats de scènes* = formation Lecture à voix haute en 2017

.*Education Nationale* (différents services : documentalistes-ressources, conseillers pédagogiques, Inspection académique, chargé de mission lecture-écriture à l'Académie, chargé de mission à l'action culturelle à l'Inspection académique...) : participation au Prix des incorruptibles, au prix de Lecture à Voix Haute et au parcours de poésie « Poète, qui es-tu ? » ; groupe littérature jeunesse au sein de l'Inspection académique de 2003 à 2007 (avec inspecteurs E.N., conseillers pédagogiques, bibliothécaire de l'IUFM...) : établissement de fiches pédagogiques et culturelles à partir des listes de référence des cycles II et III ; mise à

disposition d'Anne Séaume, professeur-documentaliste sur un poste de service éducatif rattaché au S.L.L.

*.fête du livre jeunesse de Saint-Paul-Trois-Châteaux* = dispositif St-Paul-Hors la ville (Vaison-la-Romaine, Lapalud, Mondragon, Visan et Grillon) depuis 2008 ; participation au comité de pilotage de la Fête

*.association Le Goût de lire en pays d'Apt* = dispositif « Lecture-Ecriture » : formations conjointes de bibliothécaires et d'animateurs de C.L.S.H. depuis 2003 ; formations Petite enfance

*.association Grains de lire* = dispositif « Lecture-Ecriture » (cf. ci-dessus) depuis 2003 ; dispositif Lire et faire lire depuis 2007 ; formations thématiques

*.Service de la Cohésion sociale* (ex-jeunesse et sports) = dispositif « Lecture-Ecriture » (cf. ci-dessus) depuis 2003

*.librairies* (L'Horloge à Carpentras, L'Eau vive à Avignon, Le Léopard amoureux à Cavaillon, Mot à mot à Pertuis, Feuilles des vignes à Ste-Cécile-les-Vignes) = participation au comité de pilotage du prix de Lecture à Voix Haute ; présentation d'ouvrages lors de comités de lecture du S.L.L., rentrées littéraires ; participation à la Formation de base au métier de bibliothécaire

*.association Lis-relie* = formations Petite enfance ; manifestations

*.Ligue de l'enseignement de Vaucluse* = dispositif Lire et faire lire depuis 2007 ; manifestation Partir en livre en 2016

*.association Les Nouvelles Hybrides* = participation aux comités de lecture du S.L.L. ; formations

*.Les Nuits de l'Enclave* = formation théâtre en 2016 ; accueil de réunions du prix Godot au S.L.L.

*.responsables de R.A.M.* : participation à la commission Petite enfance ; réunions de coordination ; formations

*.T.R.A.C. de Beaumes-de-Venise* et autres troupes de théâtre amateur = action « Lire, entendre, jouer le théâtre contemporain » de 2000 à 2004

## Annexe 5 – Cadre de référence du conventionnement, 2003



### Cadre de référence du conventionnement

la Biblio  
thèque  
Départementale  
de Prêt

|   | RECOMMANDATIONS de la Direction du Livre et de la Lecture. Ministère de la Culture<br>(conditionnent l'attribution des subventions) | Niveau d'exigence du Département de Vaucluse<br>(dans le cadre du conventionnement de 2003)  |
|---|---|--|
| <b>Surface</b>                            | 0,07 m <sup>2</sup> / habitant et 100 m <sup>2</sup> minimum  | 0,05 m <sup>2</sup> / habitant et 25 m <sup>2</sup> minimum pour les communes de moins de 500 habitants  |
| <b>Personnel</b>                          | 1 professionnel (fonction publique territoriale, filière culturelle) de cat. B pour 2 000 habitants                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- moins de 500 hab. : bénévoles formés*</li> <li>- de 500 à 2 000 hab. : 1 agent formé ** cat. C temps partiel + bénévoles formés*</li> <li>- de 2 000 à 5 000 hab. : 1 agent formé** cat. C temps plein + bénévoles formés*</li> <li>- à partir de 5 000 hab. : 1 professionnel cat. B temps plein + bénévoles formés*</li> <li>- à partir de 8 000 hab. : 1 professionnel cat. B temps plein + 1 agent formé** cat. C mi-temps + bénévoles formés*</li> </ul> |
| <b>Amplitude des horaires d'ouverture</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- minimum : 8h</li> <li>- à partir de 5 000 hab. : 20h</li> </ul>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- moins de 500 hab. : minimum 4h / semaine</li> <li>- de 500 à 2 000 hab. : minimum 6h / semaine</li> <li>- de 2 000 à 5 000 hab. : minimum 10h / semaine</li> <li>- à partir de 5 000 hab. : minimum 15h / semaine</li> </ul>  |
| <b>Budget d'acquisition</b>               | 2 € / habitant / an   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- moins de 500 hab. : pas de niveau d'exigence</li> <li>- de 500 à 2 000 hab. : 1 € / hab. / an</li> <li>- de 2 000 à 5 000 hab. : 1,5 € / hab. / an</li> <li>- à partir de 5 000 hab. : 2 € / hab. /an</li> </ul>  |

\* formation de base dispensée par la B.D.P.

\*\* formation dispensée par le Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques ou formation d'auxiliaire de bibliothèque dispensée par l'Association des Bibliothécaires de France

## **Partie 2**

# **Présentation des orientations et actions du SDL 2018 – 2020**

---

A l'issue du diagnostic proposé, le Département entend réaffirmer son rôle et celui du Service Livre et Lecture en tant qu'outil de développement d'une politique départementale du Livre et de la Lecture. Le précédent Plan de développement de la lecture publique (PDDL) remonte à 2003 ; il a constitué une étape importante d'appropriation de la compétence « lecture publique » par la Collectivité et fournit encore aujourd'hui un cadre de référence essentiel au développement des bibliothèques sur le territoire. Mais il convient de le revisiter à la lumière d'un contexte et d'enjeux nouveaux.

Les dernières années ont en effet été marquées par d'importantes évolutions administratives, techniques, sociétales qui, sans remettre en cause l'action du Département, ont entraîné de profondes mutations et induit la nécessité de faire évoluer les modalités d'intervention et les politiques publiques :

- La BDP est devenue Service Livre et Lecture, rattaché, au sein d'un Pôle Développement, à la Direction de l'Insertion, de l'Emploi, des Sports et de la Citoyenneté. Ce nouveau positionnement doit faire sens en faisant de la lecture, dans toutes ses composantes, un enjeu social essentiel, au cœur même des politiques publiques mises en œuvre par le Département.
- Dans un contexte budgétaire contraint, la mission de lecture publique assumée par la BDP, devenue SLL, demeure une compétence départementale transférée par l'Etat dans le cadre des lois de décentralisation. Mais la capacité du service à irriguer et desservir le territoire départemental est questionnée dans ses modalités mêmes. Des évolutions sont déjà à l'œuvre mais doivent être assumées en tant que telles afin de pérenniser le service offert de manière équitable et durable.
- Le développement du numérique offre des possibilités nouvelles et invite à repenser les notions d'accessibilité et de services. Loin de supprimer la notion d'espace physique, il se développe en complémentarité de documents physiques et participe de l'attractivité de bibliothèques conçues comme des lieux essentiels du lien social.

Le Plan de développement de la lecture proposé dégage donc trois orientations stratégiques majeures :

- Renforcer (encore) la structuration du territoire
- Sensibiliser aux enjeux du livre et de la lecture : des questions d'éducation, de citoyenneté, d'insertion et de cohésion sociale
- Transformer et adapter l'outil SLL, avec trois mots clés : desserte, réseau, numérique.

La mise en œuvre de ce plan implique une révision des conventions existantes avec les communes et les EPCI, de nouveaux conventionnements et partenariats, enfin une révision du règlement d'aide à même d'accompagner les acteurs du livre et de la lecture.

ORIENTATIONS  
STRATEGIQUES

OBJECTIFS  
OPERATIONNELS

FICHES-ACTIONS

1. Renforcer  
la  
structuration  
du territoire

Renforcer et  
développer les  
relations avec  
les EPCI

**FICHE-ACTION N° 1 :** Desservir le territoire autrement  
**FICHE-ACTION N° 2 :** Sensibiliser les EPCI à la prise de compétence lecture publique  
**FICHE-ACTION N° 3 :** Co-construire une offre de formation

Desservir le  
territoire plus  
équitablement

**FICHE-ACTION N° 4 :** Résorber les zones blanches en mobilisant des relais potentiels  
**FICHE-ACTION N° 5 :** Elargir le domaine d'intervention du SLL  
**FICHE-ACTION N° 6 :** Adapter les conventions de desserte aux nouveaux seuils de population

Fédérer autour  
du livre et de la  
lecture

**FICHE-ACTION N° 7 :** Initier des temps de rencontres avec les acteurs du livre  
**FICHE-ACTION N° 8 :** Créer un espace d'échange en ligne et des passerelles avec d'autres secteurs  
**FICHE-ACTION N° 9 :** Proposer des conventions spécifiques aux nouveaux partenaires

Consolider le  
partenariat avec  
l'Etat

**FICHE-ACTION N° 10 :** Promouvoir le Contrat Territoire Lecture  
**FICHE-ACTION N° 11 :** Reconduire le dispositif Premières pages  
**FICHE-ACTION N° 12 :** Mobiliser le Centre National du Livre

| ORIENTATIONS STRATEGIQUES  | OBJECTIFS OPERATIONNELS                                       | FICHES-ACTIONS   |
|--|---|--|
| <p>2. Sensibiliser aux enjeux du livre et de la lecture</p> <p>-</p> <p>Education, citoyenneté, insertion et cohésion sociale</p> <p>-</p> | <p>Développer des habitudes de lecture avant l'école</p>      | <p><b>FICHE-ACTION N° 13 :</b> Sensibiliser les structures petite enfance au livre et à la lecture</p> <p><b>FICHE-ACTION N° 14 :</b> Mettre en place une communication spécifique à l'égard des acteurs de la petite enfance</p>                |
|  | <p>Faire de la lecture un outil de réussite scolaire</p>      | <p><b>FICHE-ACTION N° 15 :</b> Etre présent dans les structures d'éducation, surtout le secondaire</p> <p><b>FICHE-ACTION N°16 :</b> Développer une action-phare autour de la lecture à destination des jeunes</p>                               |
|  | <p>Favoriser des temps intergénérationnels</p>                | <p><b>FICHE-ACTION N° 17 :</b> Initier des temps intergénérationnels en bibliothèques et dans les structures relais partenaires</p> <p><b>FICHE-ACTION N° 18 :</b> Former les bénévoles lecteurs de Lire et Faire lire</p>                       |
|  | <p>Faciliter l'accès pour être moteur de cohésion sociale</p> | <p><b>FICHE-ACTION N° 19 :</b> Renforcer l'accessibilité des bibliothèques</p> <p><b>FICHE-ACTION N° 20 :</b> Développer et valoriser un fonds Facile à lire</p> <p><b>FICHE-ACTION N° 21 :</b> Elargir l'accès aux ressources numériques</p>    |
|  | <p>Participer à la politique de lettrisme du Département</p>  | <p><b>FICHE-ACTION N° 22 :</b> Promouvoir le livre et la lecture auprès des structures proposant une offre de lettrisme</p> <p><b>FICHE-ACTION N° 23 :</b> Constituer un fonds d'ouvrages de référence pour les politiques de lettrisme</p>      |
|  | <p>Intervenir auprès des publics en insertion</p>             | <p><b>FICHE-ACTION N° 24 :</b> Faire des bibliothèques un lieu de lien social, facilitateur d'insertion et plus particulièrement de retour à l'emploi</p> <p><b>FICHE-ACTION N° 25 :</b> Valoriser les ressources numériques d'autoformation</p> |

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

OBJECTIFS OPERATIONNELS

FICHES-ACTIONS

3. Transformer l'outil SLL

-  
Desserte, réseau et ressources numériques  
-

Développer et renforcer la transversalité interne

**FICHE-ACTION N° 26 :** Inscrire le livre et la lecture au cœur des enjeux de politique publique  
**FICHE-ACTION N° 27 :** Renouveler et diversifier l'offre de formation en interne

Réorganiser la desserte documentaire

**FICHE-ACTION N° 28 :** Développer le choix de documents dans les locaux du Service Livre et Lecture  
**FICHE-ACTION N° 29 :** Augmenter la fréquence des navettes de réservations

Travailler à une meilleure visibilité du Service Livre et Lecture

**FICHE-ACTION N° 30 :** Participer à des manifestations grand public pour augmenter la visibilité du Service Livre et Lecture  
**FICHE-ACTION N° 31 :** Etre présent sur les réseaux sociaux  
**FICHE-ACTION N° 32 :** Travailler la visibilité en interne à la Collectivité

Etre chef de file de l'offre de ressources numériques sur le département

**FICHE-ACTION N° 33 :** Elargir l'accès à l'offre de ressources numériques

Etre force de proposition en termes de livres numériques

**FICHE-ACTION N° 34 :** Etudier la mise en place potentielle d'une offre de livres numériques

Le Schéma Départemental de Développement de la Lecture (SDLL) s'inscrit également dans la stratégie Vaucluse 2025-2040.

Un **diagnostic partagé** :

- Des indicateurs de fragilité sociale et de pauvreté préoccupants
- Une situation de l'emploi en nette dégradation
- Une société fragilisée mais de nouvelles formes de « vivre ensemble »

Des « **fondamentaux** » au titre desquels principalement :

- Le vivre ensemble, les solidarités, le rôle de la culture dans la préservation du lien social, la proximité, la préservation de la qualité du cadre de vie, une approche transversale, le dépassement des limites administratives, un rôle « pivot » pour le Département etc.

Une stratégie et des **axes de développement** auxquels le Schéma de développement de la lecture contribue pleinement :

**Schéma Vaucluse 2025-2040 - Axe 1 - Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse**

« Mettre en œuvre une stratégie culture et patrimoine ambitieuse »

→ la politique du livre et de la lecture reste partie prenante de la politique culturelle du Département.

**Schéma Vaucluse 2025-2040 - Axe 2 - Soutenir la structuration de territoires de proximité**

- « Conforter un maillage urbain équilibré »
- « Promouvoir un Vaucluse connecté »

→ le SDLL met l'accent sur le renforcement de la structuration et la dimension numérique dans ses Axes 1 et 3.

**Schéma Vaucluse 2025-2040 - Axe 3 - Contribuer à une société plus inclusive et solidaire**

- « Prévenir les situations de fragilité, notamment pour les jeunes et les personnes âgées »
- « Réaliser les capacités des individus »
- « Accompagner les dynamiques solidaires de proximité. »

→ Le SDLL met en lumière la dimension essentielle de la lecture en matière d'inclusion sociale, dans toutes ses composantes et à tous les âges de la vie dans son Axe 2

**Schéma Vaucluse 2025-2040 - Axe 4 - Refonder une gouvernance partenariale**

- « Accompagner les stratégies de proximité »
- « Mettre en place de nouvelles modalités de l'action collective »

Le SDLL contribue aux stratégies de proximité en veillant à la solidarité entre les territoires urbains et ruraux, tout en soutenant les dynamiques de développement local et le renforcement des capacités d'ingénierie des EPCI dans son Axe 1

## Orientation 1 : Renforcer la structuration du territoire

*Dès le premier Plan Départemental de Développement de la Lecture (PDDL), s'est posée la question de la structuration du territoire. La question demeure mais suite à la nouvelle organisation territoriale, les EPCI sont plus que jamais des partenaires incontournables. A cette fin, le Département doit être à l'initiative d'un dialogue sur la nécessaire prise de compétence en matière de lecture publique, sur la pertinence à encourager une politique de réseau, sur le rôle essentiel de la formation des acteurs de terrain, etc. Car si la compétence lecture publique du Département demeure obligatoire, elle n'en a pas moins vocation à être partagée avec les EPCI afin de mutualiser les savoir-faire et desservir au mieux l'ensemble du territoire.*

*Le Département doit donc s'attacher à avoir une approche plus globale et plus équitable du territoire en redéfinissant le domaine d'intervention du SLL, originellement limité aux communes de moins de 10 000 habitants ; en effet, la persistance de zones blanches ainsi que l'absence de points d'ancrage nuisent à une bonne irrigation du territoire. Le département de Vaucluse à cet égard souffre aujourd'hui encore d'un déficit de structuration dans des communes relativement peuplées. Il faut donc continuer d'accompagner l'émergence de projets structurants tout en identifiant sur le territoire des structures-relais à même de multiplier les accès au livre, au-delà des seules bibliothèques.*

*Enfin, le positionnement du Département le prédispose naturellement à fédérer les acteurs du livre et de la lecture, qu'il s'agisse des libraires, des associations de promotion du livre et de la lecture, des auteurs, des éditeurs etc. Les acteurs de terrain sont en effet en demande d'une meilleure connaissance entre eux et de synergies susceptibles de créer une véritable dynamique autour de la vie du livre et de la lecture sur le territoire. C'est affaire de communication, de mise en relation et de création d'espaces d'échange entre des acteurs et des publics divers. De nouveaux types de partenariats peuvent ainsi émerger qui donneront lieu, le cas échéant, à des conventionnements spécifiques.*

*Sur l'ensemble de ces orientations, un accompagnement institutionnel pourra être sollicité : Contrat Territoire Lecture, Premières pages, et Centre National du Livre. Ces différents dispositifs ont en effet pour ambition de soutenir les efforts du Département sur des objectifs partagés.*

## 1.1- Renforcer et développer les relations avec les EPCI

### FICHE ACTION N°1

Desservir le territoire autrement

| Rattachée à l'orientation : 1- Renforcer la structuration du territoire   |   |
|---|---|
| <p><b>Constat :</b> Des modalités de desserte identiques sont proposées à tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 passages par an, plafonnement des emprunts à 500 documents à chaque passage</li> <li>• Navettes de réservation qui s'intercalent entre les passages de bibliobus</li> <li>• Choix sur place à la demande : Prêts Longue Durée ou emprunts thématiques ponctuels</li> </ul>  |   |
| <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un système de desserte différencié, fonction du nombre d'habitants et de la capacité des communes ou EPCI à se déplacer pour un choix sur place, dans les locaux du SLL</li> <li>• Augmentation de la fréquence des navettes de réservation</li> </ul>   |   |
| <p><b>Résultats attendus :</b> Diminution progressive du nombre de tournées, diversification des modalités de prêt, meilleure rotation du fonds</p>   |   |
| <p><b>Publics visés :</b> Bibliothèques et dépôts associés du réseau</p>  | <p><b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département</p>   |
| Modalités opérationnelles   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition d'un <i>modus operandi</i> prenant en compte les strates de population pour la desserte : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moins de 1 000 habitants : possibilité de conserver le passage du bibliobus</li> <li>○ Entre 1 000 et 5 000 habitants : choix dans les locaux du SLL puis livraison par le SLL</li> <li>○ Au-delà de 5 000 habitants : choix dans les locaux du SLL et prise en charge par les communes ou les EPCI de l'acheminement des documents</li> </ul> </li> <li>• Adaptation des locaux du SLL au choix sur place</li> <li>• Adaptation du parc véhicules aux nouvelles modalités de dessertes proposées</li> <li>• Mise en œuvre de nouveaux plannings de navettes de réservations</li> </ul> |   |
| Conditions de mise en œuvre   |   |
| <p><b>Points de vigilance :</b> Communes éloignées du site central pour le choix sur place</p>  | <p><b>Indicateurs d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de conventions signées en fonction des nouvelles strates</li> <li>• Bilan annuel quantitatif (nombre de navettes, nombre de prêts...)</li> </ul> |
| <p><b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse</p>  | <p><b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> Département, EPCI, Communes</p>   |
| <p><b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br/>2018 -</p>  |   |

## FICHE ACTION N°2

### Sensibiliser les EPCI à la prise de compétence lecture publique

| Rattachée à l'orientation : 1- Renforcer la structuration du territoire  |  |
|--|--|
| <b>Constat :</b> Depuis janvier 2017, toutes les communes font partie d'EPCI. En Vaucluse, un seul a pris la compétence « lecture publique ».                      |  |
| <b>Objectif :</b> Encourager les EPCI à devenir des partenaires du Département en matière de lecture publique.   |  |
| <b>Résultat attendu :</b> Une couverture équitable du territoire en bibliothèques à même de répondre aux besoins et attentes des Vauclusiens.                      |  |
| <b>Publics visés :</b> EPCI et communes  | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département           |
| Modalités opérationnelles  |  |
| Engager un dialogue avec les EPCI, sortir d'une logique consumériste et développer une compétence partagée sur les questions de lecture publique.                  |  |
| Conditions de mise en œuvre  |  |
| <b>Points de vigilance :</b> Être attentif aux potentielles inégalités de développement du territoire, induites par la disparité des moyens mobilisés par les EPCI | <b>Indicateurs d'évaluation :</b> Nombre d'EPCI partenaires            |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse  | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> Département, EPCI et communes |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br>2018 -   |  |

### FICHE ACTION N°3

#### Co-construire une offre de formation

| Rattachée à l'orientation : 1- Renforcer la structuration du territoire   |   |
|---|---|
| <b>Constat :</b> Des besoins de formations spécifiques ont émergé eu égard au développement des EPCI, notamment par rapport à la mise en place de réseaux de bibliothèques. |   |
| <b>Objectif :</b> Une offre de formation adaptée aux besoins.   |   |
| <b>Résultats attendus :</b> Expertise et professionnalisme accrus   |   |
| <b>Publics visés :</b> EPCI et communes   | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département  |
| Modalités opérationnelles   |   |
| Consulter et associer les EPCI à l'élaboration du catalogue annuel de formations  |   |
| Conditions de mise en œuvre   |   |
| <b>Point de vigilance :</b> Être partenaire plutôt que prestataire  | <b>Indicateurs d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de formations mises en place</li><li>• Nombre de jours de formation suivis</li></ul> |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse   | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> Département, EPCI et communes  |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br>2019 -  |   |

## 1.2- Desservir le territoire plus équitablement

### FICHE ACTION N°4

Résorber les zones blanches en mobilisant les relais potentiels

| Rattachée à l'orientation : 1- Renforcer la structuration du territoire  |  |
|--|--|
| <p><b>Constats :</b> Le diagnostic du Schéma départemental de développement du livre et de la lecture a montré que le maillage territorial des bibliothèques est assez dense en Vaucluse et dessert le département de façon relativement équitable ; cependant, des zones blanches persistent et le maillage souffre du manque de « bourgs-centres » à même de jouer un rôle de relais ; de même, des structures autres que les bibliothèques pourraient relayer une offre de lecture au plus près de la population et de leurs usagers</p>  |  |
| <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Irriguer le territoire en livres</li> <li>• Repérer et mobiliser des structures « relais » pour résorber des zones blanches</li> </ul>  |  |
| <p><b>Résultats attendus :</b> Rapprocher les lieux de lecture des Vauclusiens : plus d'accès au livre, mieux répartis sur l'ensemble du territoire, pouvant porter de nouvelles initiatives en termes de livre et de lecture</p>  |  |
| <p><b>Publics visés :</b> Ensemble de la population vauclusienne</p>   | <p><b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département</p>  |
| Modalités opérationnelles  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• En partenariat avec les EPCI (cf. fiches n°1 et 2), repérer les communes non-desservies par le réseau du Service Livre et Lecture, rencontrer les élus et envisager des modalités de collaborations</li> <li>• En partenariat avec les EPCI (cf. fiches n°1 et 2), repérer les communes à même de jouer un rôle de relais de l'action du Service Livre et Lecture et envisager de nouvelles formes de collaborations</li> <li>• En lien avec les services du Département (insertion, collèges, PMI, personnes âgées, handicapés...), repérer les structures, associations, à même de jouer un rôle de relais entre leurs usagers et le Service Livre et Lecture et envisager des modalités de collaborations</li> </ul> |  |
| Conditions de mise en œuvre  |  |
| <p><b>Points de vigilance :</b> Veiller à ce que ces nouvelles collaborations ne se résument pas à de simples dépôts d'ouvrages en les accompagnant de conventions d'utilisation et d'objectifs (cf. fiche n°11)</p>   | <p><b>Indicateurs d'évaluation :</b> Nombre de communes nouvellement desservies, nombre de communes-relais, nombre de structures en partenariat, nombre de conventions signées</p> |
| <p><b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse</p>   | <p><b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> Département de Vaucluse, communes, EPCI, structures et associations</p>  |
| <p><b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br/>2019 -</p>   |  |

## FICHE ACTION N°5

Élargir le domaine d'intervention du Service Livre et Lecture

| Rattachée à l'orientation : 1- Renforcer la structuration du territoire   |  |
|---|--|
| <b>Constat :</b> Le domaine d'intervention actuel du Service Livre et Lecture est inadapté aux nouveaux enjeux que le Département souhaite promouvoir sur le territoire.  |  |
| <b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Élargir le champ d'intervention à l'ensemble du territoire</li><li>• Ouvrir les services du SLL à des partenaires extérieurs, associatifs ou institutionnels, notamment dans le champ de l'insertion et de la citoyenneté</li></ul>  |  |
| <b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Couverture plus globale du territoire</li><li>• Meilleur maillage du territoire en termes de livre et de lecture</li></ul>  |  |
| <b>Publics visés :</b> Bibliothèques, associations, EPCI et communes du Vaucluse  | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département   |
| Modalités opérationnelles   |  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Se baser sur les nouvelles strates de population pour proposer des services adaptés aux besoins de chacun (cf. fiche n°1)</li><li>• Recenser les structures (associatives ou territoriales) dont l'action pourrait être compatible avec la politique départementale du Livre et de la Lecture pour leur proposer des partenariats et les compter comme structures relais du Service Livre et Lecture sur le territoire (cf. fiche n°4).</li></ul> |  |
| Conditions de mise en œuvre   |  |
| <b>Points de vigilance :</b> Veiller à ce que ces nouvelles collaborations ne se résument pas à la simple consommation de services en les accompagnant de conventions d'utilisation et d'objectifs  | <b>Indicateurs d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de nouveaux services proposés</li><li>• Nombre de partenaires</li></ul> |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse   | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> Département de Vaucluse, communes, EPCI, associations   |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br>2018 -  |  |

## FICHE ACTION N°6

Adapter les conventions de desserte aux nouveaux seuils de population

| Rattachée à l'orientation : 1- Renforcer la structuration du territoire   |   |
|---|---|
| <b>Constat :</b> Les conventions actuelles doivent prendre en compte la nouvelle organisation territoriale et l'évolution des modalités de desserte.  |   |
| <b>Objectif :</b> Adapter les conventions   |   |
| <b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mise à plat des engagements respectifs dans le cadre d'une compétence « lecture publique » partagée avec les EPCI</li><li>• Meilleure collaboration entre le SLL et les communes et/ou les EPCI</li></ul> |   |
| <b>Publics visés :</b> EPCI et communes   | <b>Zone géographique concernée :</b> EPCI et communes partenaires   |
| Modalité opérationnelle   |   |
| Élaboration de nouvelles conventions soumises à la validation de l'Assemblée départementale et à la signature conjointe avec les EPCI ou communes.  |   |
| Conditions de mise en œuvre   |   |
| <b>Points de vigilance :</b> Veiller au respect des modalités d'interventions précisées dans les conventions, pour éviter de trop grandes disparités sur le territoire  | <b>Indicateurs d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de conventions signées</li><li>• Bilan du conventionnement</li></ul> |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse   | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> Département de Vaucluse, EPCI, communes  |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br>2018 -  |   |

## 1.3 - Fédérer autour du livre et de la lecture

### FICHE ACTION N°7

Initier des temps de rencontre avec les acteurs du livre

| Rattachée à l'orientation : 1- Renforcer la structuration du territoire   |   |
|---|---|
| <b>Constat :</b> Manque de connaissance mutuelle des différents acteurs et partenaires potentiels (associations, librairies,...) provoquant des difficultés dans la mise en place d'actions.  |   |
| <b>Objectif :</b> Mise en place régulière de temps de rencontre entre les différents acteurs concernés.   |   |
| <b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impulser une dynamique plus transversale autour du livre et de la lecture</li> <li>• Encourager une réflexion commune</li> <li>• Permettre l'émergence de certaines actions</li> </ul> |   |
| <b>Publics visés :</b> Associations, acteurs de la chaîne du livre, collectivités, élus...  | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département  |
| Modalités opérationnelles   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser les structures concernées</li> <li>• Mettre en place un calendrier de rencontres favorisant une dynamique commune</li> </ul>  |   |
| Conditions de mise en œuvre   |   |
| <b>Points de vigilance :</b> Les temps de rencontre doivent être encadrés. Avoir une bonne connaissance du réseau des acteurs de terrain.   | <b>Indicateurs d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres mises en place</li> <li>• Nombre de participants</li> </ul> |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse   | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> Département, associations, acteurs de la chaîne du livre, collectivités, élus                                      |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br>2018 -  |   |

## FICHE ACTION N°8

Créer un espace d'échange en ligne et des passerelles avec d'autres secteurs

|  |  |
|--|--|
| <b>Rattachée à l'orientation : 1- Renforcer la structuration du territoire</b>   |  |
| <b>Constat :</b> Sentiment d'isolement et méconnaissance des acteurs de terrain entre eux.   |  |
| <b>Objectif :</b> Leur permettre de mieux cibler leurs actions en fonction des réalités de terrain.  |  |
| <b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Plus grande transversalité dans les actions menées entre le livre et la lecture et d'autres secteurs (insertion, patrimoine, spectacle, etc.)</li><li>• Un meilleur maillage du territoire en termes d'actions autour du livre et de la lecture</li></ul>  |  |
| <b>Publics visés :</b> Associations et structures partenaires qui souhaitent mettre en œuvre des projets autour du livre et de la lecture  | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département   |
| <b>Modalités opérationnelles</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Création, sur le site internet du SLL, d'un annuaire dynamique des structures</li><li>• Création, sur ce même site, d'un espace d'échange en ligne, qui permet à chacun de communiquer sur les projets qui se mettent en place</li><li>• Mise en avant des projets autour du livre et de la lecture proposés sur le Département, à la fois sur le site du SLL et sur le site du Département, qui offre une visibilité plus large.</li></ul> |  |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>   |  |
| <b>Points de vigilance :</b> Bien cibler le type de structures et le type de projets, afin de ne pas se disperser  | <b>Indicateurs d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Statistiques des sites internet</li><li>• Nombre de projets proposés</li></ul> |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse  | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> Département, partenaires externes, ARL PACA   |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br>2018 -   |  |

## FICHE ACTION N°9

Proposer des conventions spécifiques aux nouveaux partenaires

| Rattachée à l'orientation : 1- Renforcer la structuration du territoire  |   |
|--|---|
| <b>Constat</b> : Pas de partenariat actuellement formalisé avec les structures ou les entités, hors champ d'intervention des bibliothèques   |   |
| <b>Objectif</b> : Élargir le champ d'intervention du SLL par la formalisation de partenariats qui impliquent les acteurs concernés et confèrent de la visibilité aux actions mises en œuvre. |   |
| <b>Résultat attendu</b> : Prise en compte dans l'offre du SLL des besoins ou attentes des structures partenaires et de leurs bénéficiaires.  |   |
| <b>Publics visés</b> : Partenaires et bénéficiaires des actions mises en œuvre par ces partenaires   | <b>Zone géographique concernée</b> : Ensemble du département  |
| Modalités opérationnelles  |   |
| Élaboration de nouvelles conventions soumises à la validation de l'Assemblée départementale et à la signature conjointe des partenaires avec le Département                                  |   |
| Conditions de mise en œuvre  |   |
| <b>Points de vigilance</b> : Co-construction du partenariat autour de projets identifiés   | <b>Indicateurs d'évaluation</b> : Nombre de conventions signées   |
| <b>Pilote de l'action</b> : Département de Vaucluse  | <b>Acteurs impliqués dans l'action</b> : Département de Vaucluse, partenaires externes (associations, éditeurs, libraires etc.) |
| <b>Calendrier de mise en œuvre</b> :<br>2018 -   |   |

## 1.4 - Consolider le partenariat avec l'Etat

### FICHE ACTION N°10

Promouvoir le Contrat Territoire Lecture

| Rattachée à l'orientation : 1- Renforcer la structuration du territoire   |   |
|---|---|
| Constat : Volonté de travailler en concertation avec l'Etat   |   |
| Objectif : Conforter les orientations mises en œuvre sur la base d'objectifs partagés   |   |
| Résultat attendu : Reconduction du Contrat Territoire Lecture   |   |
| Publics visés : Bibliothèques et partenaires de la politique départementale du Livre et de La lecture   | Zone géographique concernée : Ensemble du département   |
| Modalités opérationnelles   |   |
| Validation conjointe par l'Etat et le Département d'objectifs partagés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structuration et maillage du territoire</li> <li>- Soutien au développement d'une politique de réseau</li> <li>- Développement de services au public innovants</li> <li>- Soutien à des actions ciblées à destination de publics spécifiques</li> </ul> |   |
| Conditions de mise en œuvre   |   |
| Points de vigilance : Pérennisation du dispositif   | Indicateurs d'évaluation : Reconduction des crédits sur la base d'un bilan annuel validé par l'Etat           |
| Pilote de l'action : Département de Vaucluse  | Acteurs impliqués dans l'action : SLL, EPCI, partenaires, associations de promotion du livre et de la lecture |
| Calendrier de mise en œuvre : 2018 -  |   |

## FICHE ACTION N°11

Reconduire le dispositif Premières Pages

|  |  |
|--|--|
| <b>Rattachée à l'orientation : 1- Renforcer la structuration du territoire</b>   |  |
| Constat : Inégalités d'accès au livre et à la lecture chez les 0-3 ans   |  |
| Objectif : S'appuyer sur une labellisation des actions et des aides institutionnelles  |  |
| Résultat attendu : Mise en œuvre d'actions labellisées et cofinancées.   |  |
| Publics visés : Structures et personnels en charge de la petite enfance  | Zone géographique concernée : Ensemble du département  |
| <b>Modalités opérationnelles</b>   |  |
| Dépôt d'un dossier relatif aux objectifs visés : <ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibilisation / formation des professionnels de la petite enfance</li><li>• Renforcement du lien entre professionnels de la petite enfance et bibliothèques</li><li>• Développement d'outils d'animation autour du livre et de la lecture</li></ul> |  |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>   |  |
| Points de vigilance : Pérennisation du dispositif et réversion des crédits au budget du SLL  | Indicateurs d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"><li>• Reconduction du dispositif</li><li>• Reconduction des crédits sur la base d'un bilan annuel validé par l'Etat</li></ul> |
| Pilote de l'action : Département de Vaucluse   | Acteurs impliqués dans l'action : DIESC, Directions Enfance Famille et Action sociale  |
| Calendrier de mise en œuvre :<br>2018 -  |  |

## FICHE ACTION N°12

Mobiliser le Centre National du Livre

|  |  |
|--|--|
| <b>Rattachée à l'orientation : 1- Renforcer la structuration du territoire</b>   |  |
| <b>Constat :</b> Nécessité de constituer des fonds « adaptés » aux politiques mises en œuvre   |  |
| <b>Objectif :</b> Développer une politique d'acquisition spécifique  |  |
| <b>Résultats attendu :</b> Conforter les orientations retenues grâce, pour partie, au soutien du Centre national du Livre                        |  |
| <b>Publics visés :</b> Publics en difficultés de lecture, publics empêchés etc.  | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département |
| <b>Modalités opérationnelles</b>   |  |
| Elaboration d'un dossier relatif à la constitution de fonds, en concertation avec les structures partenaires, sur la base de projets spécifiques |  |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>   |  |
| <b>Points de vigilance :</b> Pérennisation du dispositif et réversion des crédits au budget du SLL   | <b>Indicateur d'évaluation :</b> Obtention des crédits       |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse  | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> SLL                 |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br>2018 -   |  |



## Orientation 2 : Sensibiliser aux enjeux du livre et de la lecture – Éducation, citoyenneté, Insertion et cohésion sociale

*Les ressources mises à disposition par le SLL sont souvent méconnues, voire sous-exploitées, par celles et ceux qui pourraient en avoir besoin. Le rôle du SLL est primordial car il est avant tout un centre de ressources. Mais il ne suffit pas de mettre à disposition des documents et des outils ; tout est affaire de médiation et la réflexion est à engager sur les conditions et les actions à conduire pour sensibiliser les acteurs de terrain aux enjeux du livre et de la lecture.*

*Il est également important de modifier l'image des bibliothèques pour qu'elles soient perçues comme « accessibles » et inclusives. Et la question dépasse largement celle du bâti ; elle passe en effet par l'amplitude des horaires d'ouverture, l'accès à des ressources numériques 24h sur 24, la constitution de fonds adaptés aux différents publics, tout particulièrement ceux qui sont le plus éloignés de la lecture. Ce n'est qu'à ce titre que la bibliothèque apparaîtra comme un lieu d'éducation, de citoyenneté, d'insertion et de cohésion sociale.*

*C'est également dans le développement de partenariats nouveaux avec l'ensemble des acteurs, à tous les âges et tous les moments de la vie, que se joue en effet le rapport au livre de ces publics :*

- *Des livres avant l'apprentissage de la lecture*
- *Des livres et des actions pour lutter contre le décrochage de la pratique de la lecture*
- *Des fonds adaptés pour des publics en rupture avec l'écrit*
- *Des livres à la croisée des politiques d'inclusion sociale*
- *Des livres et/ou de la lecture pour des publics réputés « empêchés » etc.*

*Le SLL est en mesure de mettre à disposition des ressources adaptées pour créer ou recréer un lien social autour de la lecture et un rapport à l'écrit consubstantiel de nombre de politiques publiques.*

## 2.1- Développer des habitudes de lecture avant l'école

### FICHE ACTION N°13

Sensibiliser les structures petite-enfance au livre et à la lecture

|  |   |
|--|---|
| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Sensibiliser aux enjeux du Livre et de la Lecture : Éducation et citoyenneté</b>   |   |
| <b>Constat :</b> La lecture aux enfants de 0 à 3 ans est un enjeu important, qui permet de construire un rapport au livre dès le plus jeune âge  |   |
| <b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les structures de la petite enfance aux enjeux de la lecture aux tout-petits</li> <li>• Transmettre le plaisir de lire dès le plus jeune âge</li> </ul>   |   |
| <b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des actions autour de la petite enfance dans les bibliothèques</li> <li>• Augmentation des actions autour du livre et de la lecture dans les structures petite enfance</li> <li>• Consolidation des compétences en termes de livre et de lecture des personnels petite enfance et des bibliothécaires jeunesse</li> </ul>  |   |
| <b>Publics visés :</b> Structures petite enfance, bibliothèques  | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département  |
| <b>Modalités opérationnelles</b>   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des personnels petite enfance et des personnels des bibliothèques aux enjeux de la mise en contact des tout-petits avec le livre et la lecture</li> <li>• Proposition d'outils adaptés, en termes de collections, d'outils d'animation, de bibliographies, etc.</li> <li>• Renforcement des partenariats avec les structures petite enfance, qu'elles soient institutionnelles ou associatives</li> <li>• Coordination des actions entre les structures partenaires et les bibliothèques pour un maillage du territoire efficient.</li> </ul> |   |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>   |   |
| <b>Points de vigilance :</b> Mesure de l'incidence du travail effectué auprès des structures petite enfance  | <b>Indicateurs d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants aux formations et actions spécifiques mises en place</li> <li>• Evolution des usages et des pratiques</li> <li>• Augmentation des prêts aux structures partenaires</li> </ul> |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse  | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> SLL, Pôle Solidarités, structures partenaires  |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b> 2018 -  |   |

## FICHE ACTION N°14

Mettre en place une communication spécifique à l'égard des acteurs de la petite enfance

| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Sensibiliser aux enjeux du Livre et de la Lecture : Éducation et citoyenneté</b>   |  |
|--|--|
| <b>Constat :</b> La littérature jeunesse destinée à la petite enfance est un secteur mal connu et dont la production éditoriale est abondante et de qualité inégale.   |  |
| <b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Faire connaître et valoriser la production spécifique et de qualité à destination de la petite enfance</li><li>• Mettre en place une communication adaptée pour toucher les professionnels de la petite enfance et les bibliothécaires jeunesse</li></ul> |  |
| <b>Résultat attendu :</b> Meilleure connaissance de la production éditoriale, pour les personnes en contact avec le secteur de la petite enfance.  |  |
| <b>Publics visés :</b> Personnels petite enfance, bibliothécaires jeunesse, familles   | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département   |
| <b>Modalités opérationnelles</b>   |  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place d'une newsletter proposant une sélection des meilleurs ouvrages destinés à la petite enfance</li><li>• Mise en valeur de ce fonds sur le site internet du SLL</li><li>• Édition de bibliographies spécifiques</li></ul>  |  |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>   |  |
| <b>Points de vigilance :</b> Bien cibler le public visé pour ne pas avoir de dispersion de moyens inutile, arriver à bien évaluer l'impact de cette communication.   | <b>Indicateurs d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'adhérents à la newsletter</li><li>• Statistiques du site internet</li></ul> |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse  | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> SLL   |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br>2018 -   |  |

## 2.2- Faire de la lecture un outil de réussite scolaire

### FICHE ACTION N°15

Être présent dans les structures d'éducation, surtout le secondaire

| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Sensibiliser aux enjeux du Livre et de la Lecture :<br/>Éducation et citoyenneté</b>   |  |
|--|--|
| <b>Constat :</b> L'entrée des enfants au collège va souvent de pair avec une baisse de fréquentation des lieux du livre (bibliothèques, CDI...).   |  |
| <b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être un interlocuteur privilégié des collèges du département sur la question de la lecture</li> <li>• Être présent dans les établissements</li> <li>• Prévenir le décrochage de la lecture</li> </ul>  |  |
| <b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hausse de la fréquentation des CDI et bibliothèques par un public de 11 ans et plus</li> <li>• Accroissement des actions autour de la lecture en collège en lien avec les dispositifs d'Education Artistique et Culturelle</li> </ul>   |  |
| <b>Publics visés :</b> Élèves, enseignants et professeurs documentalistes du Vaucluse  | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département   |
| <b>Modalités opérationnelles</b>   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la coopération avec la Direction des collèges afin de mettre conjointement en place une politique départementale du Livre et de la Lecture au sein des collèges.</li> <li>• Concevoir des valises thématiques clés en main, pensées pour les adolescents, en fonction des besoins des établissements.</li> <li>• Valoriser la littérature jeunesse et adolescente via une communication spécifique et des actions à destination des enseignants et des élèves, dans les établissements ou les bibliothèques des communes.</li> <li>• Recenser les actions autour du livre existantes en collège et impulser des actions là où il n'y en a pas.</li> </ul> |  |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>   |  |
| <b>Points de vigilance :</b> Bien cibler le public pour proposer des actions adaptées  | <b>Indicateurs d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Statistiques des CDI partenaires</li> <li>• Nombre d'actions autour du livre et de la lecture dans les établissements scolaires du département</li> </ul> |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse  | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> SLL, Direction des collèges, établissements scolaires du département  |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br>2018 -   |  |

## FICHE ACTION N°16

Développer une action phare autour de la lecture à destination des jeunes

|  |  |
|--|--|
| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Sensibiliser aux enjeux du Livre et de la Lecture : Éducation et citoyenneté</b>   |  |
| <b>Constat :</b> Avec l'entrée au collège, la lecture chute dans le classement des loisirs culturels préférés des jeunes.  |  |
| <b>Objectif :</b> Rendre la littérature vivante et attractive.   |  |
| <b>Résultats attendu :</b> Changement de l'image qu'ont les jeunes de la littérature.  |  |
| <b>Publics visés :</b> Elèves et enseignants du Vaucluse   | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département   |
| <b>Modalités opérationnelles</b>   |  |
| Mise en place d'une action phare de promotion de la lecture auprès des collégiens et des lycéens, impliquant l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre et des équipes enseignantes. |  |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>   |  |
| <b>Points de vigilance :</b> Bien cibler le public et les objectifs à atteindre pour ne pas se disperser et perdre en visibilité   | <b>Indicateurs d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de participants à l'action</li><li>• Pérennité de l'action</li><li>• Impact sur la fréquentation des lieux de lecture</li></ul> |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse  | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> SLL, partenaires institutionnels, ARL, Direction des collèges, équipes enseignantes, associations partenaires, librairies, éditeurs.                                    |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br>2018 -   |  |

## 2.3- Favoriser les temps intergénérationnels

### FICHE ACTION N°17

Initier des temps intergénérationnels, en bibliothèque et dans les structures relais partenaires

| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Sensibiliser aux enjeux du Livre et de la Lecture :<br/>Éducation et citoyenneté</b>   |   |
|--|---|
| <b>Constat :</b> Les séniors représentent une part non négligeable et grandissante de la population vaclusienne  |   |
| <b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impliquer des personnes avec de la disponibilité, des compétences et des savoir-faire</li> <li>• Créer du lien entre les générations</li> <li>• Conserver une activité et du lien social</li> <li>• Transmettre le plaisir de lire</li> </ul>  |   |
| <b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un mélange des populations de tranches d'âges différentes</li> <li>• Des temps partagés autour du livre pour favoriser l'épanouissement de chacun, quel que soit son âge</li> <li>• Rupture d'un certain isolement</li> </ul>   |   |
| <b>Publics visés :</b> Ensemble des Vauclusiens, particulièrement les séniors et les enfants/jeunes  | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département  |
| <b>Modalités opérationnelles</b>   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se rapprocher des directions du Département concernées</li> <li>• Rencontre avec les structures institutionnelles et associatives concernées pour initier une dynamique de projet</li> <li>• Mise en place de formations sur la mise en place de temps intergénérationnels autour du livre et de la lecture à l'attention des bibliothèques et des structures</li> <li>• Campagne de promotion du livre et de la lecture dans les structures partenaires</li> </ul> |   |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>   |   |
| <b>Points de vigilance :</b> Bien cibler le public et les objectifs à atteindre pour ne pas se disperser.  | <b>Indicateur d'évaluation :</b> Nombre d'actions intergénérationnelles autour du livre et de la lecture mises en œuvre |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse  | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> SLL, Direction PAPH, Direction Enfance et Famille, structures partenaires.     |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b> 2019 -  |   |

## FICHE ACTION N°18

Former les bénévoles lecteurs de Lire et Faire Lire

|  |  |
|--|--|
| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Sensibiliser aux enjeux du Livre et de la Lecture :<br/>Éducation et citoyenneté</b>   |  |
| <b>Constat :</b> Le dispositif Lire et Faire Lire, dont le SLL est partenaire depuis des années, constitue un relais livre et lecture majeur sur le département.   |  |
| <b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Impliquer des personnes à la retraite dans un processus de formation.</li><li>• Sensibiliser aux possibilités offertes par la littérature jeunesse</li><li>• Maintenir et renforcer la qualité de l'action de l'association Lire et Faire Lire sur le département</li></ul> |  |
| <b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Augmentation du niveau de compétence des bénévoles de l'association</li><li>• Maintien de l'implication des bénévoles</li><li>• Augmentation du rayonnement du dispositif</li></ul>  |  |
| <b>Publics visés :</b> Bénévoles de l'association Lire et Faire Lire   | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département   |
| <b>Modalités opérationnelles</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un volet de formation annuel à destination des bénévoles</li><li>• Recevoir sur RDV les lecteurs pour du prêt et/ou des conseils</li></ul>  |  |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>   |  |
| <b>Points de vigilance :</b> Rester à l'écoute des besoins et du niveau d'exigence des bénévoles.  | <b>Indicateurs d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de personnes présentes lors des journées de formation,</li><li>• Nombre d'actions menées par Lire et Faire Lire</li></ul> |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse  | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> SLL, La Ligue de l'enseignement 84, Lire et Faire Lire, Grains de Lire  |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br>2018 -   |  |

## FICHE ACTION N°19

Renforcer l'accessibilité des bibliothèques

| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Sensibiliser aux enjeux du Livre et de la Lecture : Insertion et cohésion sociale</b>  |  |
|--|--|
| <b>Constats :</b> L'accès physique aux bâtiments, et l'accessibilité (handicap, barrières psychologiques et collections inadaptées) sont toujours des freins à la fréquentation des bibliothèques.   |  |
| <b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Initier un travail rassemblant élus et personnel des bibliothèques autour de ces questions</li><li>• Être moteur, via des temps d'échange et de formation, de propositions sur la question</li><li>• Permettre le débat pour trouver des solutions</li></ul>  |  |
| <b>Résultats attendus :</b> Meilleure accessibilité des bibliothèques et hausse de la fréquentation, y compris de la part d'un public jusque-là non fréquentant.   |  |
| <b>Publics visés :</b> Ensemble des Vauclusiens, en particulier ceux qui ne fréquentent pas les bibliothèques  | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département   |
| <b>Modalités opérationnelles</b>   |  |
| Mettre en place un espace d'échange et d'information autour de la question de l'accès et de l'accessibilité et de ce que recouvrent ces deux termes : il s'agira d'aborder plusieurs thématiques telles que la visibilité des bibliothèques, l'amplitude des horaires d'ouverture, le repérage dans la bibliothèque, les enjeux de la venue de nouveaux publics. |  |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>   |  |
| <b>Points de vigilance :</b> Initier des débats et des questionnements sans se substituer aux décisions des autres collectivités   | <b>Indicateurs d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Taux de fréquentation</li><li>• Nombre de projets de mise aux normes accessibilité</li><li>• Nombre de projets autres autour de ce sujet (communication, visibilité, collections...)</li></ul> |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse  | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> SLL, bibliothèques  |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br>2018 -   |  |

## 2.4- Faciliter l'accès pour être moteur de cohésion sociale

### FICHE ACTION N°20

Sensibiliser les structures en lien avec des publics empêchés

| Rattachée à l'orientation : 2- Sensibiliser aux enjeux du Livre et de la Lecture : Insertion et cohésion sociale  |  |
|---|--|
| <p><b>Constat :</b> On appelle "publics empêchés", les personnes ne pouvant se déplacer dans les structures du livre : malades, personnes à mobilité réduite, personnes âgées, hospitalisés, détenus... Ces personnes sont éloignées ou s'éloignent peu à peu du livre et de la lecture alors même que les bénéfices offerts par la lecture sont essentiels</p> |  |
| <p><b>Objectif :</b> Sensibiliser les structures en lien avec des publics empêchés aux multiples enjeux du livre et de la lecture</p>   |  |
| <p><b>Résultat attendu :</b> Reconnaissance, de la part des professionnels et des bénévoles des structures concernées de l'importance du livre et de la lecture et mise en place d'actions en ce sens</p>   |  |
| <p><b>Publics visés :</b> Publics empêchés</p>  | <p><b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département</p>  |
| Modalités opérationnelles   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de campagnes de promotion du livre et de la lecture auprès des structures concernées</li> <li>• Formation des professionnels et des bénévoles desdites structures au monde du livre et à ses enjeux</li> </ul>   |  |
| Conditions de mise en œuvre   |  |
| <p><b>Points de vigilance :</b> Bien cibler les publics, les problématiques et les partenaires, veiller au rôle essentiel de la médiation autour du livre dans ces nouvelles collaborations</p>   | <p><b>Indicateurs d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de structures partenaires</li> <li>• Nombre de conventions signées</li> <li>• Nombre de formations proposées</li> <li>• Nombre d'actions mises en place par les partenaires ou en collaboration avec eux</li> </ul> |
| <p><b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse</p>  | <p><b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> SLL, Directions du département concernées, partenaires institutionnels et associatifs.</p>   |
| <p><b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br/>2018 -</p>  |  |

## FICHE ACTION N°21

Développer et valoriser un fonds Facile à Lire

|   |   |
|---|---|
| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Sensibiliser aux enjeux du Livre et de la Lecture : Insertion et cohésion sociale</b>   |   |
| <b>Constat :</b> Certains publics sont éloignés du livre et de la lecture du fait de pathologies, de difficultés d'apprentissage ou d'une relation difficile avec la lecture  |   |
| <b>Objectif :</b> Toucher des publics cibles éloignés du livre et des bibliothèques (personnes âgées, personnes porteuses de handicaps, en situation d'illettrisme, en insertion, en apprentissage du français...) ou en situation temporaire de baisse des capacités d'attention (fatigue, maladie...) par la mise en place de fonds Facile à lire   |   |
| <b>Résultat attendu :</b> Augmentation de l'accessibilité des fonds des bibliothèques   |   |
| <b>Publics visés :</b> Personnes rencontrant des difficultés avec le livre et la lecture, quelles qu'en soient les causes   | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département  |
| <b>Modalités opérationnelles</b>  |   |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place de formations sur la spécificité du Facile à lire et de ses publics cibles</li><li>• Acquisitions régulières permettant la constitution de fonds Facile à lire (documents en large vision, terroir, sentimental, textes brefs, romans photos, livres adaptés aux DYS, audio-livres...) à prêter aux bibliothèques et/ou aux associations sous forme de valises tournantes</li><li>• Mise en place de réunions régulières pour partage d'animations et/ou d'expériences</li><li>• Accessibilité via le portail du SLL au catalogue des fonds Facile à lire</li></ul> |   |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>  |   |
| <b>Points de vigilance :</b> Bien cibler les publics et les problématiques rencontrées  | <b>Indicateurs d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de personnes participant aux formations</li><li>• Nombre de fonds Facile à lire mis en place</li></ul> |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse   | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> SLL, structures partenaires  |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br>2019 -  |   |

## FICHE ACTION N°22

Favoriser l'accessibilité des ressources numériques

| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Sensibiliser aux enjeux du Livre et de la Lecture : Insertion et cohésion sociale</b>   |  |
|---|--|
| <b>Constat :</b> Le Service Livre et Lecture propose des ressources numériques, dont certaines ne sont pas adaptées à des publics éloignés et/ou empêchés.  |  |
| <b>Objectif :</b> Élargir l'offre de ressources numériques à destination d'un public éloigné et/ou empêché  |  |
| <b>Résultat attendu :</b> Un accès facilité et mise en place de ressources numériques adaptées à ces publics  |  |
| <b>Publics visés :</b> Publics souffrant de différentes formes de handicaps, de difficultés d'insertion sociale ou culturelle pour lesquels les ressources numériques proposées sur la plateforme « Vivre connectés » sont peu ou pas adaptées  | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département   |
| <b>Modalités opérationnelles</b>  |  |
| Recensement de ces publics et des ressources numériques accessibles, pour pouvoir faire des propositions d'actions/mise en valeur de ces ressources.<br>Il s'agit ensuite : <ul style="list-style-type: none"><li>• D'acquérir des ressources adaptées</li><li>• De les promouvoir</li><li>• De demander des aides au financement de matériels adaptés et ou ressources pour les bibliothèques (lecteur Daisy, Vocal presse, etc.)</li><li>• D'informer les partenaires</li><li>• De former les équipes</li></ul> |  |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>  |  |
| <b>Points de vigilance :</b> Bien cibler les publics et valoriser ces ressources pour ne pas offrir un simple accès catalogue   | <b>Indicateur d'évaluation :</b> Taux d'utilisation des ressources   |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse   | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> SLL, partenaires associatifs territoriaux (MDPH...), État (subventions) |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br>2020 -  |  |

## 2.5- Participer à la politique de lettrisme du Département

### FICHE ACTION N°23

Promouvoir le livre et la lecture auprès des structures proposant une offre de lettrisme

| Rattachée à l'orientation : 2- Sensibiliser aux enjeux du Livre et de la Lecture : Insertion et cohésion sociale  |   |
|---|---|
| <p><b>Constat :</b> Les personnes en situation d'illettrisme sont éloignées du livre et de toute politique menée en faveur du Livre et de la Lecture</p>  |   |
| <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toucher ces populations spécifiques</li> <li>• Faire connaître et reconnaître les enjeux et l'intérêt du livre et de la lecture pour ces publics en particulier</li> <li>• Transmettre le plaisir de lire</li> </ul>   |   |
| <p><b>Résultat attendu :</b> Meilleure connaissance de ces publics dans les bibliothèques, pour un meilleur accueil et la mise en place de fonds et d'activités adaptés</p>   |   |
| <p><b>Publics visés :</b> Personnes en situation d'illettrisme, structures participant à une politique de lettrisme</p>   | <p><b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département</p>   |
| Modalités opérationnelles   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de contact avec les structures institutionnelles et associatives en relation avec ces publics</li> <li>• Campagne de promotion du livre et de la lecture auprès des associations et/ou structures</li> <li>• Mise en relation des structures institutionnelles et associatives qui rassemblent les personnes en situation d'illettrisme avec les bibliothèques et les structures du livre</li> <li>• Rendre accessible sur le portail du SLL un annuaire de ressources (structures, associations...), et relayer les animations, actions, partenariats mis en place dans ce domaine</li> </ul> |   |
| Conditions de mise en œuvre   |   |
| <p><b>Points de vigilance :</b> Bien cibler les publics et les problématiques rencontrées</p>   | <p><b>Indicateurs d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenariats créés</li> <li>• Nombre d'actions en bibliothèques et dans les structures partenaires</li> </ul> |
| <p><b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse</p>  | <p><b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> SLL, structures partenaires, services du département concernés</p>  |
| <p><b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br/>2019 -</p>  |   |

## FICHE ACTION N°24

Constituer un fonds d'ouvrages de référence pour les politiques de lettrisme

| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Sensibiliser aux enjeux du Livre et de la Lecture : Insertion et cohésion sociale</b>   |  |
|---|--|
| <b>Constat :</b> Les personnes en situation d'illettrisme sont éloignées du livre et se rendent peu ou pas en bibliothèques ou dans les autres lieux du livre   |  |
| <b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Faire venir ces publics en bibliothèque et dans les structures-relais</li><li>• Mobiliser les acteurs locaux du livre autour de cet enjeu</li></ul>  |  |
| <b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Hausse de la part de ces publics dans la fréquentation des bibliothèques</li><li>• Identification et emprunt des fonds spécifiques</li><li>• Augmentation du taux de lecteurs</li></ul>   |  |
| <b>Publics visés :</b> Structures participant à une politique de lettrisme, bibliothèques   | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département   |
| <b>Modalités opérationnelles</b>  |  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place de formations à l'attention des bibliothèques et acquisitions régulières permettant la constitution de fonds adaptés (documents en large vision, fonds faciles à lire, audio-livres...) à prêter aux bibliothèques, aux structures institutionnelles et associatives sous forme de valises pédagogiques</li><li>• Mise en place d'un prix Facile à lire, sur le modèle proposé par la Bretagne, qui mobilisera les structures institutionnelles et associatives en contact avec des publics en situation d'illettrisme, les bibliothèques, les librairies et des maisons d'édition locales ou spécialisées.</li></ul> |  |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>  |  |
| <b>Points de vigilance :</b> Bonne identification des publics et des problématiques rencontrées   | <b>Indicateurs d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'actions mises en place en bibliothèques</li><li>• Nombre de partenariats créés</li><li>• Mise en place du prix d'ici 2020</li></ul> |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse   | <b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> SLL, structures partenaires, librairies, maisons d'édition, bibliothèques   |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br>2019 -  |  |

## 2.6- Intervenir auprès des publics en insertion

### FICHE ACTION N°25

Faire des bibliothèques un lieu de lien social, facilitateur d'insertion et plus particulièrement de retour à l'emploi

| Rattachée à l'orientation : 2- Sensibiliser aux enjeux du Livre et de la Lecture : Insertion et cohésion sociale  |  |
|---|--|
| <p><b>Constats :</b> Les publics accompagnés par des structures d'insertion fréquentent peu les bibliothèques. Le diagnostic de territoire a mis en exergue la problématique sociale rencontrée par le Vaucluse, que traduit le fort taux de chômage</p>  |  |
| <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toucher ces publics non fréquentant</li> <li>• Créer des partenariats spécifiques avec des structures d'insertion</li> <li>• Être un élément constitutif des politiques d'insertion et de retour à l'emploi</li> </ul>   |  |
| <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hausse de la part de ces publics dans la fréquentation des bibliothèques</li> <li>• Augmentation des partenariats entre les structures d'insertion, les bibliothèques et le SLL</li> </ul>  |  |
| <p><b>Publics visés :</b> Publics en insertion et/ou en recherche d'emploi</p>  | <p><b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département</p>  |
| Modalités opérationnelles   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur les partenariats développés avec les structures d'insertion</li> <li>• Former les personnels des bibliothèques à l'accueil de ces publics particuliers et à la nécessité de mettre en place des actions spécifiques</li> <li>• Développer un fonds spécifique sur l'autoformation et le retour à l'emploi</li> </ul> |  |
| Conditions de mise en œuvre   |  |
| <p><b>Points de vigilance :</b> Bien cibler les publics pour mettre en place des actions adaptées</p>   | <p><b>Indicateurs d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Statistiques d'inscriptions</li> <li>• Nombre d'actions spécifiques mises en place</li> <li>• Partenariats développés</li> </ul> |
| <p><b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse</p>  | <p><b>Acteurs impliqués dans l'action :</b> SLL, Pôle développement et Pôle solidarités, structures partenaires</p>  |
| <p><b>Calendrier de mise en œuvre :</b><br/>2018 -</p>  |  |

## FICHE ACTION N°26

Valoriser les ressources numériques d'autoformation

| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Sensibiliser aux enjeux du Livre et de la Lecture : Insertion et cohésion sociale</b>   |  |
|---|--|
| <b>Constats :</b> Le rattachement du SLL à la DIESC élargit les missions du service au champ de l'insertion. Pour ces publics spécifiques, la formation, et notamment l'autoformation, peut être un levier  |  |
| <b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Toucher un public spécifique qui ne se rend pas forcément en bibliothèque et ne sait pas que cette dernière peut fournir ce genre de service</li><li>• Proposer un service d'autoformation en ligne qui permettra de compléter les dispositifs mis en place par d'autres structures</li></ul>  |  |
| <b>Résultats attendus :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un accès facilité et une appropriation de l'offre par des publics qui ne peuvent pas forcément, pour l'instant, y accéder.</li><li>• Augmentation du taux d'utilisation de ces ressources</li></ul>   |  |
| <b>Publics visés :</b> Publics en difficulté d'insertion sociale n'utilisant pas ce type de ressources  | <b>Zone géographique concernée :</b> Ensemble du département   |
| <b>Modalités opérationnelles</b>  |  |
| Recensement des publics en difficulté d'insertion et des ressources numériques accessibles à ces publics, pour pouvoir faire des propositions d'actions/mise en valeur de ces ressources : <ul style="list-style-type: none"><li>• Acquérir de nouvelles ressources adaptées</li><li>• Promouvoir et communiquer ces ressources en s'appuyant sur le réseau local départemental : MDPH, CRI, etc.</li><li>• Informer les partenaires</li><li>• Former les équipes</li></ul> |  |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>  |  |
| <b>Points de vigilance :</b> Bien cibler les publics et valoriser ces ressources pour ne pas offrir un simple accès catalogue   | <b>Indicateurs d'évaluation :</b> Statistiques d'utilisation des ressources                            |
| <b>Pilote de l'action :</b> Département de Vaucluse   | <b>Acteurs impliqués dans l'action</b> SLL, Pôle Développement et Pôle Solidarités, État (subventions) |
| <b>Calendrier de mise en œuvre :</b> 2019 -   |  |



## Orientation 3 : Transformer et adapter l’outil SLL – Desserte, réseau et ressources numériques

*Les mutations et les évolutions à l’œuvre induisent une transformation et une adaptation de l’outil Service Livre et Lecture. Elles sont de différentes natures : se mettre au service de politiques publiques transversales qui, à ce jour, n’ont pas forcément intégré le rôle clé de la lecture dans leur mise en œuvre, renforcer la formation et l’expertise des personnels du SLL sur des enjeux nouveaux, revoir les modalités de desserte du SLL pour les adapter à ses réseaux de bibliothèques et à ses nouveaux partenaires etc.*

*Inscrire le livre et la lecture au cœur des enjeux des politiques publiques passe également par l’accroissement de la visibilité du SLL, au sein même de la Collectivité comme à l’extérieur. De nouvelles pratiques doivent donc émerger dont les principaux champs d’investigation sont :*

- *L’évolution des modalités de desserte avec le développement de l’accueil sur place, dans les locaux du SLL, concomitamment à un retrait progressif des bibliobus et à une augmentation de la fréquence des navettes de réservations. Une adaptation du bâti doit être prise en compte ainsi que le renouvellement différencié du parc automobile.*
- *Une meilleure visibilité du service par une plus grande présence dans certaines manifestations ou événements grand public ainsi qu’une présence accrue sur le Web permettant d’accroître et de renouveler l’offre de services en ligne.*
- *Un accroissement de l’offre numérique : le Département est en mesure de devenir le chef de file du développement d’une offre de ressources numériques en étant à l’initiative de l’élargissement de cette offre à l’ensemble des Vauclusiens, via le réseau de bibliothèques partenaires qui s’engageront dans cette voie. Il doit également étudier la mise en place d’une offre de livres numériques, non concurrentielle du réseau des librairies, à même de démultiplier l’accès au livre et à la lecture.*

*L’adaptation de l’outil SLL est la condition indispensable de la mise en œuvre de ces nouvelles orientations. La révision des conventions et du règlement d’aide en seront les corollaires ainsi que la communication relative à la validation de ces nouvelles orientations.*

### 3.1- Développer et renforcer la transversalité en interne

#### FICHE ACTION N°27

Inscrire le Livre et la Lecture au cœur des enjeux de politique publique

| Rattachée à l'orientation : 2- Transformer et adapter l'outil SLL : desserte et réseau   |   |
|--|---|
| Constats : Peu de transversalité, peu de visibilité, méconnaissance du service   |   |
| Objectif : Sensibiliser aux enjeux du livre et de la lecture les acteurs d'autres politiques publiques que celles de la lecture stricto sensu  |   |
| Résultats attendu : Placer la lecture au cœur ou à la croisée de ces politiques  |   |
| Publics visés : En priorité, personnels petite enfance, acteurs de l'éducation, acteurs de l'insertion   | Zone géographique concernée : Ensemble du département   |
| Modalités opérationnelles  |   |
| Information, sensibilisation des acteurs et partenaires potentiels au travers de rencontres, d'échanges et de temps dédiés à la place du livre et de la lecture dans leurs champs d'intervention |   |
| Conditions de mise en œuvre  |   |
| Points de vigilance : Réflexion sur les conditions d'accès au livre et mise en place de médiations et/ou d'actions adaptées.   | Indicateurs d'évaluation : Nombre de temps d'échange et nature des actions initiées                     |
| Pilote de l'action : Département de Vaucluse   | Acteurs impliqués dans l'action : Directions et services du Conseil départemental, partenaires externes |
| Calendrier de mise en œuvre : 2018 -   |   |

## FICHE ACTION N°28

Renouveler et diversifier l'offre de formation en interne

| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Transformer et adapter l'outil SLL : desserte et réseau</b>   |   |
|---|---|
| Constat : Les compétences des agents du SLL pourraient être mieux partagées au sein de l'équipe.  |   |
| Objectifs : <ul style="list-style-type: none"><li>• Valoriser et partager les compétences de chacun</li><li>• Gagner du temps sur des opérations du quotidien, voire devenir totalement indépendant pour certaines opérations complexes</li><li>• Découvrir de nouvelles pratiques et savoir les mettre en œuvre</li></ul>                        |   |
| Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"><li>• Meilleure cohésion de l'équipe grâce à la reconnaissance des compétences de chacun</li><li>• Augmentation des compétences de chacun, dans des domaines variés</li></ul>  |   |
| Publics visés : Agents du SLL dans un 1 <sup>er</sup> temps. Ces micro-formations pourront, dans un 2 <sup>e</sup> temps, être proposées aux partenaires.   | Zone géographique concernée : SLL dans un 1 <sup>er</sup> temps, ensemble du département ensuite  |
| <b>Modalités opérationnelles</b>  |   |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation de micro formations à destination des agents du SLL sur des tâches et pratiques précises et concrètes dans des domaines très variés, sur la base du volontariat.</li><li>• Production de tutoriels sous forme de supports de cours ou de vidéos pour aide-mémoire ou autoformation</li></ul> |   |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>  |   |
| Points de vigilance : Que chacun puisse être impliqué dans la démarche  | Indicateurs d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de formations proposées</li><li>• Nombre d'agents volontaires</li><li>• Évaluation à la fin de chaque formation</li></ul> |
| Pilote de l'action : Département de Vaucluse  | Acteurs impliqués dans l'action : Agents du SLL   |
| Calendrier de mise en œuvre :<br>2018 -   |   |

## 3.2- Réorganiser la desserte documentaire

### FICHE ACTION N°29

Développer le choix de documents dans les locaux du Service Livre et Lecture

| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Transformer et adapter l'outil SLL : desserte et réseau</b>  |   |
|--|---|
| <p>Constat : Dans le cadre de l'évolution des modalités de desserte du SLL, une enquête a été menée sur l'ensemble des BDP de France révélant que la plupart d'entre elles développent le « choix sur place », soit en alternative au passage du bibliobus lorsque ces derniers ont été supprimés, soit en complément.</p>     |   |
| <p>Objectif : Développer le choix sur place afin de diminuer petit à petit la desserte documentaire par bibliobus.</p>   |   |
| <p>Résultat attendu : Pouvoir, à terme, réserver le bibliobus aux seules communes de moins de 1 000 habitants ou éloignées.</p>  |   |
| <p>Publics visés : Bibliothèques du réseau</p>   | <p>Zone géographique concernée : Ensemble du département</p>  |
| <b>Modalités opérationnelles</b>   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une large campagne de communication sur les nouvelles modalités</li> <li>• Réaménager les locaux afin de permettre les choix sur place (magasin de prêt, magasin de stockage, espace de prêt)</li> <li>• Acquérir 2 véhicules dédiés à la livraison des ouvrages</li> </ul> |   |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>   |   |
| <p>Points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas mettre en péril le réseau de bibliothèques existant</li> <li>• Ne pas hésiter à maintenir la desserte par bibliobus en cas de risque de fermeture de la bibliothèque</li> </ul>   | <p>Indicateurs d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de visites pour réassort dans les locaux</li> <li>• Nombre d'ouvrages prêtés lors de ces visites</li> </ul> |
| <p>Pilote de l'action : Département de Vaucluse</p>  | <p>Acteurs impliqués dans l'action : Bibliothèques, communes et EPCI, SLL</p>   |
| <p>Calendrier de mise en œuvre : 2019 -</p>  |   |

## FICHE ACTION N°30

Augmenter la fréquence des navettes de réservations

| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Transformer et adapter l'outil SLL : desserte et réseau</b>  |  |
|--|--|
| Constat : L'enquête menée auprès de l'ensemble des BDP de France a révélé que 80 % des départements avaient une fréquence de passage des navettes de réservation largement supérieure à la nôtre.  |  |
| Objectifs : <ul style="list-style-type: none"><li>• Optimiser le circuit navettes de réservations en augmentant la fréquence jusqu'à 1 par mois</li><li>• Réduire le délai maximum d'acheminement d'un document de 3 mois aujourd'hui à 1 mois</li><li>• Influencer sur le circuit de desserte dit « classique » (bibliobus ou choix sur place)</li></ul>  |  |
| Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"><li>• Plus grande rotation des documents</li><li>• Diminution de la demande de desserte « classique » par bibliobus</li></ul>   |  |
| Publics visés : Réseau du SLL, autres bibliothèques  | Zone géographique concernée : Ensemble du département                  |
| <b>Modalités opérationnelles</b>   |  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Procéder à une large information du réseau</li><li>• Dédier 2 véhicules légers à cette modalité de prêt</li><li>• Scinder les modalités de desserte : bibliobus et réservations ; ainsi les bibliothèques qui choisissent le quota maximum de 500 documents lors des tournées ne seraient plus pénalisées par le nombre de leurs réservations</li><li>• Augmenter la fréquence des navettes à 1 passage tous les 2 mois dès 2018</li><li>• Passer à 1 navette par mois en 2019</li></ul> |  |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>   |  |
| Points de vigilance : Maintenir le suivi des documents à son niveau actuel   | Indicateur d'évaluation : Nombre de livres livrés par navettes         |
| Pilote de l'action : Département de Vaucluse   | Acteurs impliqués dans l'action : Bibliothèques, communes et EPCI, SLL |
| Calendrier de mise en œuvre :<br>2018 -  |  |

### 3.3- Travailler à une meilleure visibilité du SLL

#### FICHE ACTION N°31

Participer à des actions grand-public pour augmenter la visibilité du SLL

| Rattachée à l'orientation : 2- Transformer et adapter l'outil SLL : desserte et réseau  |   |
|---|---|
| Constat : Peu de personnes, hormis le personnel des bibliothèques, connaissent le SLL et son mode de fonctionnement.  |   |
| Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire connaître le SLL et son action par un plus grand nombre de personnes, afin de mettre en lumière les investissements du Département en termes de Livre et Lecture</li> <li>Accroître le public touché par les actions du SLL</li> </ul>   |   |
| Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure connaissance et reconnaissance des actions du SLL, de son mode de fonctionnement et de son intérêt au quotidien</li> <li>Plus grande fréquentation des actions organisées par ou en partenariat avec le SLL</li> <li>Augmentation du nombre de lecteurs</li> </ul>  |   |
| Publics visés : Ensemble du Vaucluse  | Zone géographique concernée : Ensemble du département                             |
| Modalités opérationnelles   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser les manifestations et les actions des partenaires sur lesquelles notre présence serait judicieuse</li> <li>Acquérir une <i>Ideas Box</i>, module mobile et démontable conçu par Bibliothèques Sans Frontières. C'est une médiathèque en kit offrant livres, tablettes, ressources numériques... Le concept est celui d'une bibliothèque itinérante</li> <li>Être présent sur les événements grand-public, type festivals culturels, salons du livre, actions organisées par des partenaires ou en lien avec le champ d'action du SLL, dans des manifestations départementales ou nationales.</li> </ul> |   |
| Conditions de mise en œuvre   |   |
| Points de vigilance : Dispersion dans un trop grand nombre d'actions  | Indicateurs d'évaluation : Nombre d'actions effectuées, évaluation des actions    |
| Pilote de l'action : Département de Vaucluse  | Acteurs impliqués dans l'action : SLL, partenaires associatifs et institutionnels |
| Calendrier de mise en œuvre :<br>2018 -   |   |

## FICHE ACTION N°32

Être présent sur les réseaux sociaux

| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Transformer et adapter l'outil SLL : desserte et réseau</b>   |  |
|---|--|
| Constat : La présence sur les réseaux sociaux fait aujourd'hui partie intégrante des moyens de communication.   |  |
| Objectifs : <ul style="list-style-type: none"><li>• Communiquer de manière plus réactive avec le réseau du SLL</li><li>• Promotion interne et externe : être plus visible.</li></ul>                                      |  |
| Résultats attendus : Une plus grande visibilité des actions du SLL en interne, auprès du réseau et du grand public  |  |
| Publics visés : Élus et agents du département, partenaires, grand public  | Zone géographique concernée : Ensemble du département  |
| <b>Modalités opérationnelles</b>  |  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• État des lieux : recenser l'existant dans notre réseau</li><li>• Sélectionner les réseaux sociaux adéquats</li><li>• Mise en place d'un cahier des charges des contenus</li></ul> |  |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>  |  |
| Points de vigilance : Dispersion de l'information   | Indicateurs d'évaluation : Nombre d'abonnés aux réseaux,   |
| Pilote de l'action : Département de Vaucluse  | Acteurs impliqués dans l'action : SLL et Direction de la communication du Département, mission Communication numérique |
| Calendrier de mise en œuvre :<br>2018 -   |  |

## FICHE ACTION N°33

Travailler la visibilité en interne à la Collectivité

| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Transformer et adapter l'outil SLL : desserte et réseau</b>   |   |
|---|---|
| Constat : Bien que les Bibliothèques départementales de prêt soient des services départementaux depuis les lois de décentralisation de 1986, force est de constater que bien souvent, leurs missions sont très mal connues, voire ignorées, au sein de la Collectivité  |   |
| Objectif : Faire connaître et reconnaître les missions et les enjeux du SLL au sein de l'institution  |   |
| Résultat attendu : Augmentation de la visibilité du service, afin qu'il soit pleinement reconnu dans son rôle d'outil au service du livre et de la lecture et partie prenante d'autres politiques publiques (culture, insertion, éducation, etc.)   |   |
| Publics visés : Agents et élus du département de Vaucluse   | Zone géographique concernée : Ensemble du département   |
| <b>Modalités opérationnelles</b>  |   |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en place une communication spécifique à destination des agents du Département</li><li>• Inviter les élus du Département lors de manifestations d'importance</li><li>• Organiser des journées « portes ouvertes » ou des visites du SLL à l'attention des agents et des élus du Département</li></ul> |   |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>  |   |
| Points de vigilance : Bien cibler et distiller l'information afin de ne pas noyer le message  | Indicateurs d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de participants aux visites</li><li>• Nombre de communications par la messagerie interne</li><li>• Nombre d'élus présents</li></ul> |
| Pilote de l'action : Département de Vaucluse  | Acteurs impliqués dans l'action : SLL et service de la Communication interne du département   |
| Calendrier de mise en œuvre :<br>2018 -   |   |

### 3.4- Être chef de file de l'offre de ressources numériques sur le département

#### FICHE ACTION N°34

Élargir l'accès à l'offre de ressources numériques

| Rattachée à l'orientation : 2- Transformer et adapter l'outil SLL : ressources numériques  |   |
|--|---|
| <p>Constat : Depuis octobre 2014, le SLL propose aux bibliothèques de son réseau, via la plateforme Vivre Connectés, une offre de ressources numériques dans les domaines du cinéma, de l'autoformation, des savoirs, de la presse, ainsi qu'un espace enfants sécurisé. Mais cette offre est limitée aux bibliothèques de son réseau.</p> |   |
| <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargir l'offre « Vivre connectés » à l'ensemble des communes du département</li> <li>• Être visible auprès d'un public qui n'entre pas forcément dans les bibliothèques</li> </ul>  |   |
| <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre cette offre accessible à tous</li> <li>• Renforcer l'image innovante du Département en matière de numérique</li> </ul>   |   |
| Publics visés : Ensemble des Vauclusiens   | Zone géographique concernée : Ensemble du département   |
| Modalités opérationnelles  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Initier l'idée d'un groupement (délibération autorisant le Président à en prendre la direction)</li> <li>• Rencontrer les partenaires pressentis</li> <li>• Lancer les procédures adaptées</li> </ul>   |   |
| Conditions de mise en œuvre  |   |
| <p>Points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir des conventions adaptées avec les Collectivités impliquées</li> <li>• Travailler en étroite collaboration avec le prestataire de ressources</li> </ul>   | <p>Indicateurs d'évaluation : Nombre de connexions et statistiques d'utilisation</p>                      |
| Pilote de l'action : Département de Vaucluse   | Acteurs impliqués dans l'action : Département, communes, EPCI, bibliothèques des collectivités concernées |
| Calendrier de mise en œuvre : 2018 -   |   |

## FICHE ACTION N°35

Diversifier l'offre de ressources numériques

| <b>Rattachée à l'orientation : 2- Transformer et adapter l'outil SLL : ressources numériques</b>  |   |
|---|---|
| Constat : Une offre abondante, libre de droits, riche et sous exploitée   |   |
| Objectifs : <ul style="list-style-type: none"><li>• Valoriser cette offre libre de droits</li></ul>   |   |
| Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"><li>• Rendre cette offre accessible à tous</li><li>• Promouvoir des dispositifs de valorisation de cette offre : les Bibliobox</li><li>• Libérer de l'espace dans les bibliothèques et faire des économies</li></ul> |   |
| Publics visés : Ensemble des Vauclusiens  | Zone géographique concernée : Ensemble du département   |
| <b>Modalités opérationnelles</b>  |   |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Développer et mettre à disposition des Bibliobox dans les bibliothèques</li><li>• Disséminer ces dispositifs à travers le territoire</li></ul>  |   |
| <b>Conditions de mise en œuvre</b>  |   |
| Points de vigilance : <ul style="list-style-type: none"><li>• Bien choisir les ressources à promouvoir</li></ul>  | Indicateurs d'évaluation : Nombre de connexions et statistiques d'utilisation                             |
| Pilote de l'action : Département de Vaucluse  | Acteurs impliqués dans l'action : Département, communes, EPCI, bibliothèques des collectivités concernées |
| Calendrier de mise en œuvre : 2018 -  |   |

### 3.5- Être force de proposition en termes de livres numériques

#### FICHE ACTION N°36

Etudier la mise en place d'une offre de livres numériques

| Rattachée à l'orientation : 2- Transformer et adapter l'outil SLL : ressources numériques  |   |
|--|---|
| Constat : Existence d'une offre de livres numériques gratuits et développement d'une offre payante faite aux bibliothèques en matière d'e-books  |   |
| Objectif : Développer une offre de livres numériques à destination des Vauclusiens   |   |
| Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"><li>• Valorisation d'une offre riche et gratuite de livres numériques</li><li>• Développement d'une offre de Prêt d'e-books</li></ul>                 |   |
| Publics visés : Ensemble des Vauclusiens   | Zone géographique concernée : Ensemble du département                         |
| Modalités opérationnelles  |   |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Rester attentifs à l'offre du domaine public</li><li>• Etudier la pertinence du financement d'une offre d'e-books via PNB (Prêt numérique en Bibliothèque)</li></ul> |   |
| Conditions de mise en œuvre  |   |
| Points de vigilance : Cadre budgétaire contraint   | Indicateur d'évaluation : Statistiques d'utilisation                          |
| Pilote de l'action : Département de Vaucluse   | Acteurs impliqués dans l'action : Agents du SLL, bibliothèques du département |
| Calendrier de mise en œuvre : 2019 -   |   |



# Lexique

---

**ABF** : Association des bibliothécaires de France

**ADBDP** : Association des directeurs de BDP

**ARL** : Agence régionale du livre

**ASMAT** : Assistant(e) maternel(le)

**BDP** : Bibliothèque départementale de prêt

**CCPAL** : Communauté de communes pays d'Apt-Luberon

**CCCV** : Centre culturel Cucuron-Vaugines

**CDDP** : Centre départemental de documentation pédagogique

**CDI** : Centre de documentation et d'information

**CLSH** : Centre de loisirs sans hébergement

**CMS** : Centre médico-social

**CNL** : Centre national du livre

**COPAVO** : Communauté de communes du pays Vaison-Ventoux

**COVE** : Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin

**CRI** : Centre de ressources illettrisme

**CTL** : Contrat Territoire Lecture

**DAISY** : norme pour livres audio, destinés, notamment, aux personnes déficientes visuelles

**DDCS** : Direction départementale de la cohésion sociale (ex-DDJS)

**DIESC** : Direction de l'Insertion, de l'Emploi, des Sports et de la Citoyenneté

**DDJS** : Direction départementale Jeunesse et Sports (devenue DDCS)

**DRAC** : Direction régionale des affaires culturelles

**EPCI** : Etablissement public de coopération intercommunale

**ESPE** : Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ex-IUFM)

**Facile à lire** : livres et autres documents accessibles à des publics en difficulté avec la lecture.

**GRETA** : GRoupement d'ÉTABlissements (ce sont des établissements Publics Locaux d'Enseignements)

**IGB** : Inspection générale des bibliothèques

**IUFM** : Institut universitaire de formation des maîtres (devenu ESPE)

**MDPH** : Maison départementale des personnes handicapées

**OLP** : Observatoire de la lecture publique

**PACA** : Provence-Alpes-Côte d'Azur

**PAPH** : Personnes âgées – Personnes handicapées

**PDDL** : Plan départemental de développement de la lecture

**PLU** : Plan local d'urbanisme

**PMI** : Protection maternelle et infantile

**PNB** : Prêt numérique en bibliothèque

**RAM** : Relais d'assistant(e)s maternel(le)s

**SCOT** : Schéma de cohérence territoriale

**SDL** : Schéma départemental de la lecture

**SLL** : Service Livre et Lecture

**SPIP** : Service de probation et d'insertion pénitentiaire

**TRAC** : Théâtre rural d'animation culturelle

**Vocal Presse** : journaux et magazines adaptés pour les aveugles et les malvoyants



**Direction de l'Insertion de l'Emploi des Sports et de la Citoyenneté**

Hôtel du Département – Rue Viala – 84909 AVIGNON CEDEX 9  
Téléphone 04 90 16 15 00 – [www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

**Service Livre et Lecture**

Centrale – 410 chemin de Brantes – 84700 SORGUES – 04 90 83 49 95  
Annexe – La Glaneuse – 84160 CADENET – 04 90 68 29 20  
<http://bdp.vaucluse.fr>

